

Mars / Avril / Mai 2021 N°03
Magazine d'Information Municipale



GRENADE Mag

SAINT-CAPRAIS

▶ p. 17 / PROJETS DE VILLE

▶ p. 22 / DOSSIER

De Grenada a Sant-Crambari



Printemps des Poètes

Du 20 au 27 mars 2021

Samedi 20 mars
de 10 h 30 à 12 h

Atelier d'écriture de haïkus
(petits poèmes japonais) pour
les 7 - 12 ans (sur inscription)

Mercredi 24 mars
de 14 h 30 à 16 h

Atelier d'origamis à partir de
4 ans (sur inscription)

Samedi 27 mars
à partir de 11 h

- **Lecture des haïkus** écrits
par les enfants
- **Gourmandises**

Inscriptions Bibliothèque Municipale : 05.81.33.02.53
Animations selon les conditions sanitaires en vigueur à cette date





Ce premier semestre 2021 sera marqué par le lancement d'importants travaux de réaménagement, qui font partie intégrante de notre plan d'actions de revitalisation du centre-ville, comme ceux du jardin de la Mairie et du cimetière qui débuteront début mars. Si la réalisation de tels chantiers s'accompagne ipso facto de désagréments à l'égard des usagers, nombre de mesures encadrantes et rigoureuses seront mises en place pour les minimiser autant que possible, notamment au cimetière. Cette année est aussi celle du lancement de l'Atlas de la Biodiversité Communale ou « ABC » dont la première concrétisation du projet global est le concours photographique « Mon jardin secret de bastide » ouvert jusqu'au 15 octobre 2021 auprès de la Bibliothèque Municipale. Et toutes les opérations de biodiversité menées par la Commune au cours des trois ans à venir seront synthétisées dans un bilan consultable par tous et qui servira de support aux décisions futures relatives à la préservation de l'environnement. L'équipe municipale planche également sur l'élaboration d'un schéma directeur des Modes de Déplacements Doux « MDA », pour un maillage efficace et cohérent sur l'ensemble de la ville. Une fois la rédaction du cahier des charges achevée et la méthodologie de travail définie, nous formaliserons des modalités de participation afin que tous les citoyens qui le souhaitent s'associent à la réalisation de ce projet.

Nonobstant l'avancée de tous ces engagements, je ne perds pas de vue les écrasantes difficultés que certains secteurs doivent affronter comme nos éleveurs de poules, frappés par une nouvelle crise aviaire ; l'EPHAD de Grenade dont je salue le travail et le dévouement des dirigeants et personnels soignants ; ou encore nos associations sportives et culturelles contraintes de stopper quasiment toutes activités. Quant au Service culturel de la ville, il a dû s'adapter et vous propose dorénavant une plaquette virtuelle disponible sur le site de la Mairie. Elle sera mise à jour régulièrement, en fonction des possibilités de maintien des programmations face aux exigences sanitaires.

Enfin, vous savez mon attachement sincère à nos commerces de proximité. Ils ont autant besoin de nous que nous avons besoins d'eux : restons solidaires.

Sans croire à un « coup de baguette magique », je me permets d'espérer des améliorations progressives au fil des mois à venir.

Continuez d'ici-là à prendre soin de vous.

Jean - Paul DELMAS, Maire de Grenade

SOMMAIRE

4 Notre cadre de vie

9 Bien dans ma ville

Gendarmerie - 9

PIJ - 10

Administratif - 12

Maison de Retraite - 13

Bibliothèque - Vie Culturelle - 14

Services Techniques - 16

Projets de Ville - 17

Urbanisme - 18

Développement durable - 20

30 Communauté de Communes

33 Conseil Départemental 31

34 La vie des associations

42 Infos pratiques santé

22 Dossier : Arrestation de deux résistants à
Grenade-sur-Garonne

28 Conseils Municipaux

Mairie de Grenade

Av. Lazare Carnot - 31330 Grenade
Tél. 05 61 37 66 00 - www.mairie-grenade.fr -
communication@mairie-grenade.fr

Grenade Saint-Caprais Mag est édité par la Mairie de Grenade - Mise en page : Service communication - Impression : Imprimerie Reprint - Directeur de la publication : Jean-Paul Delmas - Comité de rédaction : A. Taurines - L. Ibres - J. Aurel - V. Moreel - H. Garcia et le service communication - ISSN : 1245-2947 - Série 3 - Septembre 2020

Imprimé sur du papier recyclé



Disparition de Patrice MAREY

CONSEILLER MUNICIPAL À LA MAIRIE DE GRENADE

Agriculteur, bien ancré dans la terre et la vie, Patrice aimait son terroir et en prenait soin. Il avait la main verte et adorait son jardin. Il réalisait beaucoup de conserves et il était « le Roi » de la confiture !



Très impliqué dans la vie associative, toujours prêt à rendre service et à servir son prochain, notamment dans le milieu rugbystique, il était très apprécié pour sa disponibilité, son enthousiasme et sa joie de vivre, affichant toujours un sourire indéfectible.

Dès qu'il y avait un repas d'organisé, il était présent pour mettre la main à la pâte et était d'ailleurs surnommé « le maître des grillades ».

Elles vont nous manquer tes grillades Patrice !

Féru de vélo et de randonnées, il était licencié au club des Pignons voyageurs, dont il a même été le trésorier ;

Il aimait la montagne, faire de grandes randonnées, et particulièrement vers le village de Lercoul, dans l'Ariège, qui comme son nom semble l'indiquer, évoquait pour lui les bienfaits du grand air, la plénitude et était une réelle source d'inspiration.

Elu conseiller municipal depuis les élections de mars 2020 et installé au sein du conseil municipal du 26 mai de la même année, il siégeait dans diverses commissions comme celle du Marché, de la culture et de la communication, ainsi qu'à la commission d'Appel d'Offre.

Très motivé et humble, il était fier de cet engagement pour sa ville, et nourrissait l'espoir de pouvoir être utile encore et de réaliser de nombreux projets, y compris durant son combat face à la maladie. Il souhaitait notamment que ce dernier combat serve à récolter des fonds au profit de la Ligue contre le cancer, dont le montant s'élève à ce jour à 2 730€.

A Noël encore, il me confiait qu'il lui tardait de reprendre les réunions de travail à la Mairie, s'excusant de son absence.

Sa phrase fétiche était : « si je peux rendre service »... même si parfois il lui arrivait de douter de ses capacités, il avait à cœur de bien faire et y mettait toute son énergie.

Bien que très engagé dans toutes ses actions, la vie ne lui aura malheureusement pas laissé le temps de mener à bien ses délégations.

Les personnes qui l'ont côtoyé au quotidien, qu'elles soient « élus » ou « techniciens » peuvent dire de Patrice qu'il avait de grandes qualités humaines qui en faisaient un homme attachant et avec qui on aimait échanger.

On pouvait l'appeler à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, il était là.

Par ces quelques lignes, nous souhaitons lui rendre hommage et lui dédions la parution de cette édition.

Adieu Patrice, notre collègue, ami, repose en paix.

Jean-Paul DELMAS et l'ensemble du conseil municipal.

Dématérialisation des courriers

DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Commune de Grenade souhaite poursuivre et améliorer sa démarche de développement durable tout en restant au plus près de ses administrés et partenaires.

Pour cela, la dématérialisation des courriers devient une nécessité.

Si vous êtes **profession libérale, artisan ou commerçant**, la Mairie souhaiterait pouvoir vous **informer, via une adresse courriel**, pour l'envoi uniquement de courriers administratifs ou d'informations.

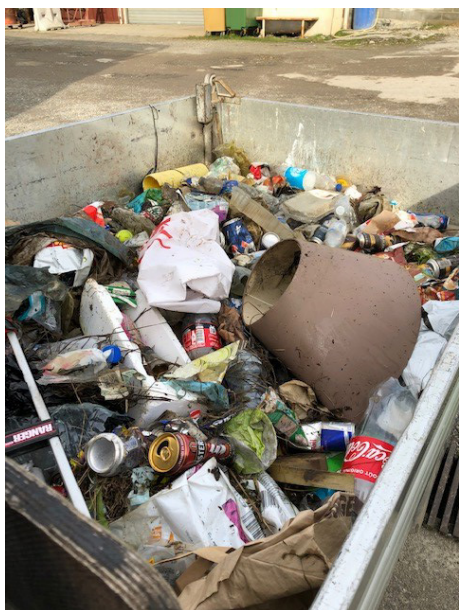
Merci de vous faire connaître auprès du service Communication :

Courriel : communication@mairie-grenade.fr

Tél : 05 61 37 66 08



Incivilités déchets



La Mairie de Grenade déplore encore une fois l'incivilité de certaines personnes.

La Municipalité rappelle que les fossés n'ont pas vocation de poubelle !

Ces pollutions sont un fléau en termes de dégradation, d'hygiène et de préservation de l'environnement.

Adopter un comportement citoyen afin que Grenade conserve un cadre de vie agréable, est l'affaire de tous.

Les Modes de Déplacements Actifs (MDA)

Dans le cadre de sa politique de revitalisation, Grenade a inscrit dans son contrat bourg-centre ainsi que dans son PADD (Plan d'Aménagement de Développement Durable), nombre d'objectifs de mise en valeur du patrimoine sur l'ensemble du territoire communal, dont les réalisations portent, entre autres, sur :

- les parkings de proximité → réfection Quai de Garonne
- les entrées de ville qualitatives → réfection route d'Ondes au niveau du chemin de la Hille
- la place de la nature en ville : → actions TEN (Territoire Engagé pour la Nature) telles que verger communal, plantations d'arbres...
- patrimoine → réaménagement du cimetière & des jardins de la Mairie

L'apaisement des déplacements dans l'espace public est également l'un des enjeux du projet bourg-centre. **Aujourd'hui, la Commune s'engage dans la réalisation d'un schéma directeur des MDA** - Modes de Déplacements Actifs – lesquels regroupent la marche à pied, le vélo, les personnes à mobilité réduite mais aussi la trottinette, les rollers, etc.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Cet apaisement passe progressivement par un meilleur partage de l'espace public au profit de TOUS les modes de déplacement ; et le schéma directeur va permettre de réaliser un maillage efficace, pour des MDA cohérents, sécurisés et confortables pour tout un chacun.



- Une zone de rencontre pour un partage de l'espace public avec priorité aux piétons, puis aux vélos (double sens), puis aux véhicules avec une vitesse maximale de 20 km/h.
- Des matériaux et éclairage public respectueux de l'environnement et des espaces verts pour rafraîchir la ville.
- Des espaces de convivialité et d'échanges pour redonner sa dimension d'espace public à la rue.
- Un patrimoine bâti mis en valeur.

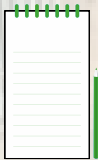




QU'ELLE EN EST LA FINALITÉ ?

Sans diaboliser l'usage de la voiture, surtout sur un territoire péri-urbain, l'objectif est de reconquérir l'espace public en réduisant sa part occupée par la voiture là où elle n'est pas nécessaire, au bénéfice de :

- la sécurité routière avec apaisement des zones urbanisées, diminution du trafic automobile et de la congestion,
- l'adaptation au changement climatique avec réduction de la consommation d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre, de la pollution locale & îlots de chaleur, du bruit,
- la santé publique avec confort, activité physique, maintien de l'autonomie des personnes âgées,
- l'amélioration du cadre de vie et du bien-être de tout un chacun : lieu de rencontre, d'échanges, de lien social,
- la dynamique économique pour permettre d'accéder en sécurité aux commerces et services de proximité.



PISTES DE TRAVAIL NON EXHAUSTIVES

- identification des points à relier et les cheminements déjà existants,
- hiérarchisation des voiries par la limitation de vitesse pour progressivement passer de la route (50 km/h) à la rue (Zone de Rencontre),



ZONE 30	ZONE DE RENCONTRE
AUTOMOBILISTES	
Respectez la vitesse maximale de 30 km/h sur l'ensemble des rues de la zone. Attention aux vélos en contre-sens	Respectez la vitesse maximale de 20 km/h sur l'ensemble des rues de la zone. Laissez la priorité aux piétons et cyclistes présents sur la voirie.
CYCLISTES	
N'empruntez pas les trottoirs. Partagez la rue avec les autres véhicules. Le contre-sens est autorisé.	Vous êtes prioritaires sur les véhicules à moteurs. Mais laissez la priorité aux piétons. Le contre-sens est autorisé.
PIÉTONS	
Utilisez les trottoirs et les passages protégés.	Vous êtes prioritaires sur les vélos et véhicules à moteurs sur l'ensemble de la zone y compris sur la voirie.

LES ACTEURS DU PROJET ?



La rédaction d'un cahier des charges par la collectivité est en cours.

Toutefois, en plus de s'appuyer sur des compétences locales/internes (élus, services municipaux et communautaires), la Municipalité souhaite que ce projet se concrétise avec la participation de tous les citoyens, associations, écoles, etc, qui se sentent concernés, tout au long de la démarche.

Nous vous tiendrons donc informés des modalités de participation que nous formaliserons au fur et à mesure de l'avancement de nos réflexions et de la méthodologie de travail mise en place.

Départ à la retraite

FAMILLE TOULOUSE



Samedi 17 octobre 2020, Marie-Christine TOULOUSE, productrice de légumes, participait à son dernier marché. Trois générations se succédèrent sur ce marché grenadain.

Pour cause de pandémie, ce départ à la retraite n'a pu être célébré comme à l'accoutumée.

Seuls M. le Maire et le placier sont venus lui souhaiter bon vent avec la remise d'un présent offert par la Municipalité.

La Mairie lui souhaite une belle et longue retraite.

> Police Municipale

Participation citoyenne

RAPPEL



Réseau de solidarité de proximité, constitué en une chaîne de vigilance structurée autour d'habitations d'un même quartier et identifiés sous le vocable « Voisins Vigilants », ce dispositif s'appuie sur des volontaires qui alertent la Police Municipale et/ou la Gendarmerie, de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes ou des biens dont ils seraient témoins.

Déjà instauré sur les quartiers Chambert, Marignane et Las Caguères, ce dispositif a démontré son efficacité.

Nous souhaiterions l'étendre à d'autres quartiers et, à terme, sur l'ensemble de la Commune. Si vous êtes intéressé pour cela, **n'hésitez pas à prendre contact avec le Service de la Police Municipale ou l'élue référente : Mme Valérie Moreel au : 06 12 79 39 17**



Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action des forces de l'ordre mais vient en complément des actions de prévention de la délinquance conduites au sein de la Commune.

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Au travail, à la maison,
dans l'espace public,...

**RÉAGIR
PEUT TOUT
CHANGER**

VIOLENCES FEMMES INFO
**APPELEZ LE
3919***

*Appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

STOP-VIOLENCES-FEMMES.GOUV.FR

#NeRienLaisserPasser



GENDARMERIE NATIONALE

Devenez *sous-officier*

↑ ↑ ↑
1 PROFESSIONNEL (LE) DE LA SÉCURITÉ

BAC ET +

AU QUOTIDIEN SUIVEZ LA GENDARMERIE SUR:
f t i n >>> GNDInfo.fr

lagendarmierecrute.fr

MINISTÈRE DES INTÉRIEURS

© Gendarmerie Nationale 2019 110

Les 10 conseils des gendarmes pour se protéger des cambriolages

- Ne pas hésiter à prévenir ses voisins de ses départs pour qu'ils puissent s'alerter si un véhicule est présent chez vous
- Ne pas signaler son absence sur son répondeur ou sur les réseaux sociaux
- Ranger outils, échelles et matériel de jardinage afin qu'ils ne puissent être utilisés pour vous cambrioler
- Ne pas laisser ses clés de voiture dans l'entrée de la maison
- Cacher les objets de valeurs dans des endroits inhabituels
- Multiplier les obstacles contre l'intrusion : barrière, clôture, portail, volet roulant...
- Équiper les abords extérieurs de votre habitation d'un éclairage s'activant à la détection de mouvement
- Installer une alarme avec un hurleur sur le toit
- Prendre le temps de photographier vos objets de valeur, de noter leurs caractéristiques, leur numéro de série s'ils en ont.
- Fermer sa porte à clé, même pour une courte absence

Bien dans ma ville

Les trois derniers chantiers jeunes sur la Commune

VACANCES DE NOËL 2020

Pendant 3 jours, 10 jeunes Grenadains de 16 et 17 ans se sont appliqués à décorer le hall des sports de la « Halle aux agneaux ».

Cet espace est utilisé par les jeunes du centre de loisirs ados/préados de la Commune.

Au programme : dessin des personnages représentatifs des clubs Grenadains sur les murs intérieurs.

Félicitations à nos 10 apprentis qui se sont investis pleinement sur cette activité, accompagnés par une animatrice du PIJ et les agents des Services Techniques.

PETIT RAPPEL :

Les « chantiers jeunes » du PIJ s'adressent à des jeunes de 16 ou 17 ans à la recherche d'un job et résidant sur la Commune.

Pour tous renseignements et inscriptions, contactez le PIJ- 2 a allées Alsace Lorraine
Tél : 05 62 79 48 56



INFORMATION JEUNES



Pour les vacances de Printemps 2021, le PIJ propose la formation générale BAFA

A partir de 17 ans révolu

Pour tout renseignement :
Point Information Jeunesse

2 allées Alsace Lorraine
31330 Grenade

Tél : 05 62 79 48 56

Infos Jeunes et Parents

DES PERMANENCES DE PARTENAIRES DANS NOS LOCAUX

→ TOUS LES LUNDIS ET JEUDIS : LA MISSION LOCALE

La **Mission locale** est une structure qui permet à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale.

Un conseiller accueille, accompagne et oriente ces jeunes de **16 à 25 ans** sortis du système scolaire qui recherchent un emploi ou une formation.

Chacun d'eux est suivi individuellement et aidé dans la **construction de son parcours** professionnel et dans les domaines de la vie quotidienne : se former, se déplacer, se loger, se soigner etc...

La Mission Locale mobilise un grand nombre de partenaires dans divers domaines pour épauler au mieux les jeunes dans leurs démarches.



→ LES MARDIS ET MERCREDIS : LE POINT ECOUTE JEUNES (De l'association ARPADE)

Le **PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeunes)** de l'association ARPADE est un dispositif d'accueil, d'écoute et d'orientation des jeunes de 12 à 25 ans et de leurs parents.

Un professionnel propose un accueil personnalisé et une écoute active.

Cette association œuvre pour les jeunes et/ou les parents souhaitant recevoir un appui, un conseil, une orientation, dès lors qu'ils rencontrent une difficulté concernant la santé, et de façon la plus large : mal-être, souffrance, dévalorisation, échec, attitude conflictuelle, difficultés scolaires ou relationnelles, conduites de rupture, violentes ou dépendantes, décrochage social, addictions, etc...

A NOTER

Ces accueils, uniquement sur RDV, sont gratuits et confidentiels

Pour tous renseignements et inscriptions :

PIJ - Mairie de GRENADE
2 A Alsace Lorraine 31330 Grenade sur Garonne
Tél : 05 62 79 48 56

Si vous ne souhaitez pas figurer dans cette rubrique,
contactez le service communication au 05 61 37 66 08 ou
par mail communication@mairie-grenade.fr



Naissances

BAUDOIN Seylan 28/09/2020 • EL MORABIT Adam 02/10/2020 • PAYET Elena 07/10/2020 • MIARISOA Iry 10/10/2020 • FOSTIER Jade 11/10/2020 • BREHIN FLEURY Inès 14/10/2020 • DAPOT Jules 17/10/2020 • ARTAUD Elise 23/10/2020 • SEMAT Éléonore 24/10/2020 • GENDRE Lucas 28/10/2020 • SCELFO Michael 30/10/2020 • GARRIGUES Raphaël 03/11/2020 • RAVANEL Eden 06/11/2020 • BARRUE LE GUELLAUD Romane 08/11/2020 • MELLOUK Razal 17/11/2020 • GASPAROTTO Eryn 27/11/2020 • OCHAL Melinda 30/11/2020 • FERNAL Clément 01/12/2020 • PEIRO Sasha 11/12/2020 • LECOMTE Léana 17/12/2020 • PORTELLO Louise 17/12/2020 • MIGUEL HERNANDEZ Eloan 24/12/2020 • BACHOUÉ Jean 27/12/2020 • RAUFFET Elya 27/12/2020 • BAZILLOU Evan 09/01/2021 • FREBAULT Maélya 10/01/2021

Mariages

TAILLAN Sébastien MALET Aude 31/10/2020 • KHELIL Kévin OUADRIA Chahrazed 19/12/2020 • RENÉ Cédric FERREIRA DE SOUSA Barbara 09/01/2021 • THACH Ni THACH Thi So Pha Ni 18/01/2021



PACS



HAMON Thomas MAUPOMÉ Julie 05/10/2020 • LECOQ Philippe PEY Isabelle 30/11/2020 • TORTELLI Vincent MARGARIT Marion 30/11/2020 • SALAZARD Lucas PEDRAZA HOFF Andréa 30/11/2020 • VALDENNAIRE Alexandre OLIVE Aurélie 30/11/2020 • DUTHU Sylvain PROUHA Julie 30/11/2020 • DELLE CASE Jérôme CARBONNELLE Frédérique 14/12/2020 • NIVELLE Gérard VALETTE Christelle 14/12/2020 • ROBERT Vincent ROUQUETTE Lucie 11/01/2021 • DUBOUR Benoît LEVEQUE Stéphanie 11/01/2021 • REMY Bernard OTHE Jocelyne 11/01/2021

Décès

VILLETTE Chantal, épouse LECLERCQ 19/09/2020 • ZANIBELLATO Nerea, épouse GHEDIN 12/10/2020 • FAYET Janine, épouse CAZES 13/10/2020 • SHIGO Bernard 14/10/2020 • VALLETTE Sylvain 15/10/2020 • LAKSSIL Fatima 18/10/2020 • PELLERIN Erwin 18/10/2020 • MANENC Henriette, épouse COULY 19/10/2020 • CANALIS Robert 22/10/2020 • FOCH Odette, épouse SIGÉ 23/10/2020 • ASSET Francine, épouse DAYDÉ 29/10/2020 • COZZOLINO Marie-Thérèse, épouse CACCIUOTTOLO 31/10/2020 • BECUS Renaud 02/11/2020 • VALENTI Michel 03/11/2020 • CLERGUE Henriette, épouse CADENAT 03/11/2020 • BARISON Giulio 15/11/2020 • ESCOUBAS Ginette, épouse PAUTRIC 22/11/2020 • TRIBECHE Francis 26/11/2020 • RIGAUD Jacques 28/11/2020 • MERLO Gabrielle, épouse CHIAROTTINO 28/11/2020 • SOTO Yvonne, épouse CLAUSTRE 03/12/2020 • FOURNEL Noémie, épouse CARRERA 05/12/2020 • BENALET René 14/12/2020 • SASIA Jacqueline, épouse HUC 18/12/2020 • BOURGAILH Yvonne, épouse BLANDINIÈRES 26/12/2020 • VAN-PUTTEN Fortuné 27/12/2020 • MAREY Patrice 10/01/2021 • DHÉNAIN Francette, épouse GESNOT 10/01/2021 • GEDDI Haoussine 10/01/2021

Les fêtes de fin d'année À L'EHPAD SAINT-JACQUES

Année "covidienne" oblige, nous avons, comme vous, passé un Noël très spécial...



Les visites programmées avec les familles ayant toujours lieu, les résidents passant Noël à l'EHPAD ont donc mis le paquet sur une très belle décoration, avec pas moins de 5 sapins de Noël joliment enguirlandés, l'ornementation des salles communes et des illuminations dans les jardins

Un repas de fête a aussi été servi, avec les tables décorées dans chaque unité de vie !

De très belles cartes de vœux ont été réalisées, avec le portrait des résidents qui souhaitaient être photographiés, puis envoyées aux familles afin de garder un esprit de Noël, même masqués !

L'association Arc en Ciel et l'EHPAD ont offert à chaque résident un gourmand ballotin de chocolats, et un cadeau personnalisé à

chacun (foulards, vases, bijoux, eau de parfum, etc.), et une éphéméride.

Malgré une année 2020 difficile pour tous, nous retiendrons cette belle fête de fin d'année.

Faisant le vœu que 2021 nous amène la santé, la joie, les rires, et le bonheur,
Très belle et douce année à tous !



Saison culturelle Mars/Août 2021

Nous espérons de tout coeur que le début d'année 2021 amorce le réinvestissement progressif des lieux culturels et les retrouvailles entre les artistes et leur public. Mais force est de constater que la pandémie a, une fois de plus, contrarié ces attentes. Nous avons malgré tout continué à organiser des évènements culturels, la plupart du temps pour les annuler en dernière minute.

Programmer, déprogrammer, reprogrammer, reporter, annuler... Pour les artistes comme pour les équipes organisatrices qui naviguent à vue, ces derniers mois furent désenchantés et ceux à venir sont incertains.

Dans ce contexte fluctuant, nous avons décidé de ne pas éditer de version papier de la plaquette culturelle de la 2^{ème} partie de notre saison, préférant nous adapter de manière plus efficiente en **vous proposant plutôt une plaquette virtuelle, disponible en ligne sur le site officiel de la Mairie** et qui sera régulièrement mise en jour en fonction des possibilités de maintien de nos programmations face aux exigences sanitaires.

Nous demeurons cependant optimistes. Deux belles expositions « Céramiques Sur Save » et « Biodiversité au coeur de nos vies » restent programmées, un magnifique concert d'orgue se profile pour le printemps et le concert ZAP est reporté en début d'été.

Nous communiquerons via nos divers supports, Facebook, site, Flashs infos, panneaux, etc.

A très bientôt !



Exposition "Céramiques sur Save"

DU 16 MARS AU 24 AVRIL 2021

SUSCEPTIBLE D'ANNULATION - SELON LES CONDITIONS SANITAIRES EN VIGUEUR

Salle d'Exposition Municipale Léonard de Vinci

Heures d'ouverture de la Bibliothèque Antoine de Saint-Exupéry

La municipalité de Grenade vous invite à découvrir l'**exposition collective Céramiques sur Save**, qui réunira des sculpteurs de terre, amateurs et professionnels, issus de notre territoire, afin de présenter un panorama récent de la céramique artistique dans notre vallée.

Figuratives ou abstraites, en terre crue, patinée ou émaillée, vous découvrirez plus d'une vingtaine de pièces très variées, dans la salle d'exposition municipale Léonard de Vinci.



© Coralie Miotto-Ellers

A l'écart de sa production habituelle de poterie, **Sylvie Laurens** (Saint-Paul sur Save) présentera des abstractions de grès ou de porcelaine élancées ou déchirées. La créatrice **Céline Cavalin** (Daux) exposera pour sa part des pièces inspirées par des éléments sous-marins, comme les coraux.

Le public pourra également découvrir une série de chevaux en liberté de **Coralie Miotto-Ellers** (Merville) spécialisée dans le modelage d'équidés, ou encore tout un bestiaire à la terre patinée, avec les têtes d'animaux d'**Arnaud Buty** (Thil). Quant à **Dominique Gautheron** (Aucamville), elle présentera des pièces très colorées à l'engobe, animaux ou personnages, parfois poétiques, parfois décalés.

Exposition "Biodiversité au coeur de nos vies !"

DU 4 AU 29 MAI 2021

SUSCEPTIBLE D'ANNULATION - SELON LES CONDITIONS SANITAIRES EN VIGUEUR



Salle d'Exposition Municipale Léonard de Vinci

Heures d'ouverture de la Bibliothèque Antoine de Saint-Exupéry

A l'occasion de la journée mondiale de la biodiversité du 22 mai, cette exposition, prêtée par le syndicat mixte **Haute-Garonne Environnement**, explore de façon ludique et adaptée aux enfants, la diversité présente sous ses différentes formes, sur notre territoire.

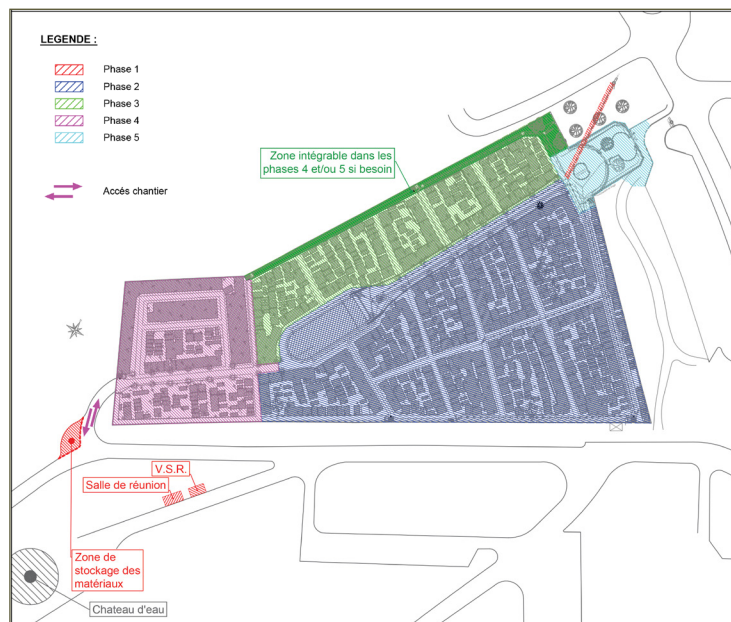
Cette exposition inclut notamment une maquette lumineuse « A la découverte des milieux en Haute-Garonne », un jeu coopératif « Sauvez la biodiversité ! » et un grand totem multisensoriel.

Créé en 1991, le syndicat mixte Haute-Garonne Environnement œuvre à l'échange des expériences entre collectivités et à la sensibilisation des publics au développement durable et à l'environnement.



Gorges de la Save - Montmaurin@S.AOUATAH_Cd31

Réaménagement du cimetière et de la Chapelle Saint-Bernard



Dans le cadre de sa politique de revitalisation du centre-ville, et soucieuse de préserver et embellir ce lieu symbolique et historique tout autant que d'améliorer le déplacement des personnes à mobilité réduite, la Commune de Grenade lance les travaux de réaménagement du cimetière et de la Chapelle Saint-Bernard.

CES TRAVAUX DÉBUTERONT LE 1^{ER} MARS 2021 ET LEUR DURÉE S'ÉTENDRA SUR 5 MOIS.

PRESERVATION DU LIEU

△ En amont des travaux, un huissier assermenté va expertiser toutes les tombes : si vous êtes propriétaire d'une stèle, la Mairie préconise de venir récupérer les plaques en marbre, fleurs... vous appartenant, puis les remettre en place dès la fin des travaux.

Les plaques, pots de fleurs et ornements encore présents sur les caveaux et en périphérie auront un traitement spécifique avant tout démarrage de travaux sur une zone.

Ainsi, l'équipe de chantier réalisera : prise de **photos** de la disposition des ornements avant toute intervention / **Étiquetage** par le chef de chantier / **Déplacement** jusqu'à la zone de stockage / **Stockage sur palette et étiquetage** suivant leur provenance / Remise en place rigoureuse et fidèle aux photos et au répertoire réalisé.

△ **Ouverture et fermeture du cimetière** : fonctionnement aux horaires et jours habituels.

△ **Chemin piétonnier dans l'enceinte du cimetière** : il sera conservé, balisé et sécurisé.

△ **Points d'eau** : ils resteront accessibles durant la durée des travaux

△ **Stationnement des engins de chantier** : ils seront positionnés à proximité du château d'eau.

△ **Signalétique extérieure** : mise en place d'un panneau avec un plan explicatif des travaux en cours et à venir.

Un ouvrier sera dédié à l'accompagnement des usagers.

Le chef de chantier restera en permanence sur le chantier et ouvrira un « journal de chantier » dans lequel vous pourrez faire part de vos remarques ou interrogations.

△ **Déroulement des cérémonies** : les jours de funérailles, les travaux stopperont afin de garantir l'intimité et la quiétude de ce moment de recueillement.

DETAILS DES TRAVAUX

△ **Revêtement de l'allée principale et des allées secondaires** :

Allée principale : elle sera en béton désactivé avec la conservation et une plantation de cyprès ; des « pare-racines » seront mis en place. Cette allée sera rétrécie mais laissera la place à un véhicule de circuler.

Allées secondaires : elles seront en enrobé. Des galets seront placés de part et d'autre de celles-ci pour faciliter le ruissellement des pluies. La création de prairie fleurie entre les tombes sera réalisée.

△ **Mise en place de bancs** supplémentaires à l'entrée et à l'intérieur.

△ **Création d'un réseau pluvial**

△ **Travaux d'électrification** à la Chapelle Saint-Bernard

△ **Mise en place d'une cuve de 10m3** enterrée devant le parvis de la Chapelle pour la récupération, la réutilisation des eaux pluviales et la distribution vers les robinets de puisage.

△ **Entrée** : agrandissement et construction à l'identique du mur actuel. Les deux platanes situés à l'extérieur seront intégrés dans cette nouvelle entrée.

△ **Mur côté résidence Monnet Decroix** : mise en place d'un « pare-racines » le long du mur ; renforcement des soubassements et réparation des fissures du mur.

Grenade, lauréate de " Petites Villes de Demain " !



La Commune de Grenade fait partie des 18 communes de Haute-Garonne retenues dans le dispositif Petites Villes de Demain. Ce programme, prévu sur six ans, va permettre à la ville de bénéficier d'accompagnements techniques et financiers afin de mettre en œuvre des actions visant à redynamiser le territoire.

UN PROGRAMME PARTENARIAL

« Petites Villes de Demain » prendra la forme d'une convention entre l'Etat, les Communes de Grenade et de Cadours (qui partageront un même chef de projet, en charge du suivi de l'opération), et la Communauté de Communes des Hauts Tolosans. A ce noyau central viendront s'ajouter divers partenaires susceptibles d'accompagner des actions de revitalisation du territoire. A titre d'exemple, on peut citer l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, la Banque des Territoires, ou encore l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie. Le programme pourra également inclure d'autres partenaires œuvrant dans le sens de l'amélioration du cadre de vie grenadain, tels que des associations ou des bailleurs.

LE « PROJET DE VILLE » : DES ACTIONS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

Les partenaires du programme soutiendront des actions visant à revitaliser la Commune et particulièrement son centre-bourg : l'ensemble de ces actions constituera le « projet de ville » de Grenade. **Celui-ci s'inscrit dans la continuité du travail mené dans le cadre du contrat Bourg-centre conclu en 2019 avec la Région Occitanie.**

DES AVANTAGES TECHNIQUES ET FINANCIERS

La convention « Petites Villes de Demain », qui sera signée en mars, permettra à la Commune de **bénéficier d'un chef de projet dédié à la mise en œuvre du projet de ville** (mi-temps financé à 75% par l'Etat). Celui-ci travaillera avec le manager de ville à l'élaboration d'un contrat opérationnel qui déterminera, pour chaque action, les modalités d'accompagnement des partenaires financeurs. Enfin, le chef de projet et les élus bénéficieront d'un accès au Club Petites Villes de Demain, qui permettra un partage des bonnes pratiques entre les acteurs du programme.



Travaux de réaménagement du jardin de la Mairie

Le projet de réaménagement du jardin de la Mairie doit permettre à cet espace d'affirmer sa spécificité: lieu de rassemblement officiel, mais aussi lieu de nature, d'agrément et de détente, et lieu de passage facilité et d'échanges avec la ville.

Suite aux études réalisées par une équipe pluridisciplinaire, sous la direction de M. Jean-Michel SAGOLS, Paysagiste concepteur, la Municipalité a mené une procédure de consultation des entreprises en fin d'année. Trois entreprises ont été retenues, chacune spécialisée dans des domaines particuliers et intervenant sur des lots différents.

L'entreprise DELAMPLE VRD a été choisie pour réaliser tous les travaux relatifs aux démolitions de structures existantes, terrassements, travaux de réseaux. SOL MIDI PYRENEES est l'entreprise retenue pour la réalisation des revêtements sols et ouvrages béton. Enfin, la société SUD OUEST PAYSAGE réalisera la partie espaces verts du projet.

Ce début d'année est consacré à la préparation du chantier qui comprend principalement la réalisation des plans d'exécution, la mise au point du planning détaillé de chaque tâche pour chacune des entreprises et leur coordination sur place, la mise en place des installations de chantier et des mesures de sécurité pour les usagers de la Mairie ainsi que pour tous les intervenants potentiels, l'approvisionnement du chantier en matériel et le lancement des commandes de tous les éléments spécifiques préfabriqués en usine, la coordination avec les gestionnaires de réseaux.

LES TRAVAUX DÉBUTERONT PRÉVISIONNELLEMENT DÉBUT MARS POUR UNE DURÉE APPROXIMATIVE DE CINQ MOIS.

La Municipalité, le maître d'œuvre et les entreprises seront particulièrement attentifs au phasage détaillé des travaux afin de maintenir les accès au bâtiment pour les administrés et les agents de la Mairie, veillant en outre à une sécurité optimale des déplacements pendant tout le déroulement du chantier.



Aménagement de l'entrée de ville, RD17 - Route d'Ondes

La Commune réalise en co-maîtrise d'Ouvrage avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement et le Syndicat Départemental de l'Energie, les travaux d'aménagement de l'entrée de ville de Grenade au niveau de la route d'Ondes.

Ces travaux ont débuté au mois de juillet 2020 par le renforcement et la modernisation de l'ensemble des réseaux : réseaux d'assainissement eaux usées et pluvial, réseaux électriques et téléphoniques. A l'automne, le Conseil Départemental a commencé la réalisation du futur anneau routier : pieux de fondation puis création de la structure de chaussée depuis le fond de forme jusqu'à la couche de roulement. La nature de ces travaux a malheureusement rendu impossible le maintien de la circulation sur la partie finale de la route de la Hille, au niveau de son raccordement à la RD17. La route de La Hille a donc dû être fermée à la circulation jusqu'à mars 2021. Une fois rétablie, la circulation se fera sur une portion de la voie définitive.

L'entreprise Eiffage Routes travaille également, en parallèle des travaux de l'anneau routier, sur la réalisation de réseaux et la préfiguration de la voie bus dans la continuité du Quai de Garonne, pour le compte de la Commune. Un grand escalier, situé à l'extrémité Nord-Est des Allées Alsace-Lorraine, faisant le lien entre les circulations piétonnes de ces allées et celles du Quai de Garonne, a été finalisé fin 2020 par la pose de grandes marches en granit du Sidobre. Des travaux de finition autour de cet ouvrage sont à venir : repose de pavés, éclairage public, végétalisation....

Une fois la voirie et les réseaux achevés, l'entreprise Midi Pyrénées Environnement interviendra pour la réalisation des travaux d'aménagement paysagers et espaces verts.

La livraison de l'ensemble de cet aménagement urbain d'entrée de ville est prévue au printemps.



Anneau routier - Janvier 2021

L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DÉMARRE CETTE ANNÉE À GRENADE !



Depuis longtemps la Commune de Grenade est soucieuse de son cadre de vie et de son environnement. En 2020, la Commune a souhaité aller encore plus loin et a construit un projet d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) avec l'appui de Nature En Occitanie. **La candidature de la Commune a été retenue à l'appel à projet de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et a reçu une subvention de 32 000 €.**



MAIS QU'EST-CE QU'UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE ?

Un Atlas de la Biodiversité Communale ou « ABC », est un **outil permettant le partage des connaissances sur la biodiversité d'une commune**, avec les élus, les habitants, des experts, les associations, etc. Il se formalise sous la forme d'un projet global porté par la Mairie où des inventaires scientifiques, des cartographies d'enjeux, des actions de sensibilisation et des moments de partage sont réalisés avec pour seul thème « La biodiversité ». Chacun est donc invité à y participer pour y apporter ses compléments, sous forme d'art, de relevés d'espèces de flore ou de faune, dans son jardin ou dans les espaces publics...

ET QUE VA PROPOSER L'ABC DE GRENADE ?

Un concours photographique va être lancé dès cette année, sous le nom « Mon jardin secret de bastide ». Vous êtes invités à faire parvenir à la Bibliothèque Municipale une photographie de votre jardin, de préférence en cœur de bastide, à la saison de votre choix. Pour gagner ce concours, les critères sont les suivants : avoir le plus de plantes locales possible et un jardin le plus naturel possible (peu de revêtement artificiel). **Les 3 jardins gagnants seront inventoriés par un expert en botanique dès le printemps 2022 ! La date limite du concours est fixée au 15 octobre 2021.**

La Commune poursuit également sa réflexion sur ses continuités écologiques, pour que les espèces de faune et de flore puissent se déplacer et assurer leur cycle de vie. Les oiseaux et les chauves-souris seront étudiés. Les enfants des écoles recevront un animateur nature, des conférences seront organisées, les associations culturelles pourront mettre la nature à l'honneur, etc. Au terme de 3 années rythmées par la biodiversité, un bilan sera produit, synthétisant toutes les actions menées, et sera consultable par tous les habitants. Ce bilan servira aussi de support aux élus dans le cadre des futures décisions de préservation de notre environnement et des espèces qui le composent.

En attendant de pouvoir vous proposer un événement convivial de lancement de l'Atlas de la Biodiversité, **vous pouvez continuer de découvrir ce qu'est un « ABC » grâce au lien de l'OFB (<https://ofb.gouv.fr/les-atlas-de-la-biodiversite-communale>).**

PLANTEZ DES HAIES CHAMPÊTRES POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ



L'arbre de pays et la haie champêtre sont multifonctionnels ! Face aux changements climatiques et à la perte de biodiversité, ils sont la réponse à de nombreux enjeux écologiques. En faisant le choix de planter des arbres et arbustes locaux dans des endroits judicieux, citoyens, collectivités, associations, entreprises, agriculteurs... chacun peut agir pour préserver la qualité de l'environnement.

PLANTER LOCAL POUR AMÉLIORER LA TRAME VERTE ET BLEUE

Forêts, bosquets, haies, alignements... constituent la Trame verte dans nos communes ; les cours d'eau et ruisseaux forment quant à eux la Trame bleue. Depuis le Grenelle de l'Environnement et l'adoption du SRCE Midi-Pyrénées (Schéma Régional de Cohérence Écologique), les communes doivent restaurer ou préserver les Trames verte et bleue à l'échelle communale. Nous avons tous un rôle important à jouer !

Dans votre jardin, potager, près du verger ou dans les espaces verts communaux, il est intéressant d'utiliser des arbres et des arbustes de pays. La haie champêtre est un milieu riche à forte valeur écologique et joue un rôle important dans le maintien de la biodiversité. Connaissiez-vous le cornouiller sanguin, la viorne lantane, le troène des bois, l'érable champêtre ou l'alisier torminal... Autant d'essences de pays rustiques, parfaitement adaptées à nos sols, au climat, peu gourmandes en eau et nécessitant un minimum d'entretien. Elles offrent une source de pollens et de nectars aux abeilles et papillons, de petits fruits variés aux oiseaux tout au long des saisons, abritent des hérissons... De plus, ces arbres et arbustes de pays aménagent l'espace tout en préservant l'identité du paysage local.

LE PROGRAMME DE PLANTATION "PLANT'ARBRE"

Depuis plus de 25 ans, l'association Arbres et Paysages d'Autan mène des actions en faveur des plantations de haies champêtres sur le territoire de Haute-Garonne. Avec son programme de plantations, elle accompagne les particuliers et les communes du département dans leur projet de plantation et d'aménagement. Grâce au soutien du Conseil Régional Occitanie, l'association vous propose une aide technique et financière pour la plantation de haies champêtres, de bosquets et d'arbres de pays, et vous aide à choisir les arbres et arbustes champêtres adaptés à vos besoins et terrains. Elle réalise ensuite une commande des végétaux et organise la mise à disposition de paillages issus de déchets verts broyés. Un suivi des plantations est ensuite réalisé pendant 2 ans.

DES RÉUNIONS D'INFORMATION "RÉUSSIR SON PROJET DE PLANTATION"

Pour connaître en détails les conditions du programme de plantation, nous vous invitons aux prochaines réunions d'information, gratuites et ouvertes à tous. N'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire.

Pour en savoir plus : Arbres et Paysages d'Autan
Tél : 05 34 66 42 13 / Courriel : apa31@free.fr
20 route de Ticaille - 31450 AYGUESVIVES
Site internet : www.arbresetpaysagesdautan.fr / Suivez-nous sur Facebook

LE 8 FÉVRIER 1944 : DEUX RÉSISTANTS DE LA 35^{ÈME} BRIGADE FTP-MOI SONT ARRÊTÉS À GRENADE-SUR-GARONNE

Un hommage sera rendu à Messieurs François LAFFORGUE et Jacques GRIGNOUX, lors de la cérémonie du 8 mai 1945, organisée par la Ville de Grenade-sur-Garonne.

François LAFFORGUE, alias Roger

(1924 - 1944)



François LAFFORGUE

FRANCOIS LAFFORGUE, né 13 octobre 1924 à Sedan, était fils de Paul LAFFORGUE et de Germaine BEAUVOIS. Ses parents, commerçants, jetés sur les routes de l'exode durant le mois de juin 1940, se réfugièrent à Toulouse où François trouva un emploi d'ajusteur.

Concerné par la loi du Service du Travail Obligatoire (STO) et pour éviter de partir en Allemagne, il passa à la clandestinité. Il avait fait connaissance d'un résistant de la 35^e brigade FTP-MOI, Slama JAKUBOWICZ alias Émile, jeune juif parisien, d'origine polonaise, rescapé de la Rafle du Vel' d'Hiv' qui avait décimé sa famille.

Émile qui avait pris contact avec le Parti Communiste Français (PCF) clandestin fut affecté aux FTP-MOI, bras armé du Front National pour la Libération et l'Indépendance de la France. Il avait créé un

groupe de cheminots résistants au sein de la gare Matabiau où il travaillait, et avait aussi la responsabilité du recrutement de nouveaux combattants pour la 35^{ème} Brigade. Les archives de la 35^{ème} Brigade révèlent la réalité : François LAFFORGUE fut recruté au tout début de l'automne 1943, certes après plusieurs contacts destinés à jauger la qualité de son engagement.

Après la mort de Marcel LANGER, sous la direction de son successeur, Victor BARDACH (alias Jean GERHARD, ancien officier polonais de carrière), les opérations de résistance se multiplièrent. Toulouse, siège du commandement interrégional des FTP-MOI, organisait des actions dans le Lot-et-Garonne, le Tarn, le Tarn-et-Garonne...

Faute d'effectifs suffisants, il fallait souvent déplacer les militants pour réaliser ces opérations. C'est ainsi qu'Émile transmet à François LAFFORGUE et Jacques GRIGNOUX, alias André BROUSSIN, l'ordre de partir avec lui en Lot-et-Garonne. Le 2 février 1944, il les attendait en gare de Matabiau où il leur remit 1 000 francs pour les frais du voyage. Tous trois descendirent juste avant Agen pour éviter les contrôles policiers.

A pied, ils rejoignirent Agen puis se rendirent à Sérignac où une cache était aménagée dans un vieux moulin abandonné pour abriter des résistants recherchés ; ils étaient ravitaillés par des familles paysannes italiennes qui assuraient la logistique sans laquelle ils auraient pu vivre.



Jean GERHARD

Le 4 février 1944, Émile vint chercher François LAFFORGUE pour participer à une opération de récupération de vêtements, de chaussures et de linge pour le maquis. Elle devait se dérouler dans le moulin de Clermont sur la commune de Bazens. François Lafforgue fut chargé, armé d'un revolver, d'assurer la sécurité des lieux pendant que le reste du groupe pénétrait à l'intérieur du bâtiment et récupérait le produit du vol.

Le 7 février 1944, Émile, François LAFFORGUE et Jacques GRIGNOUX prirent le train à Lafox, descendirent à Grisolles et continuèrent le périple à vélo, par Ondes. Arrivés à Grenade, le 8, ils tombèrent sur une patrouille de gendarmerie qui procéda à un contrôle des papiers. **François LAFFORGUE et Jacques GRIGNOUX enfourchèrent leurs vélos mais furent rattrapés par les gendarmes ; dans la confusion, Émile parvint à s'enfuir.**

François LAFFORGUE et Jacques GRIGNOUX furent conduits à la gendarmerie. Dans la cour intérieure, GRIGNOUX dégoupilla et lança une grenade mais celle-ci n'explosa pas. Maitrisés, les deux hommes furent fouillés ; ils portaient une grenade, un revolver, des munitions, un couteau à cran d'arrêt et plusieurs fausses cartes d'identité.

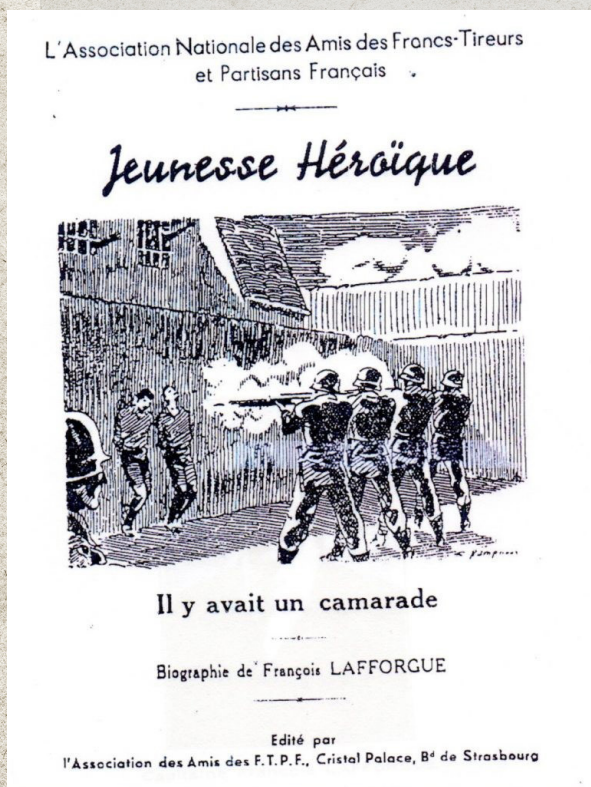
François LAFFORGUE et Jacques GRIGNOUX furent écroués à Toulouse, le 8 février 1944 à la prison Furgole, puis le 13 février 1944 à la prison Saint-Michel.



L'incarcération de François LAFFORGUE prit fin lorsqu'il fut remis aux autorités allemandes le 2 juillet 1944 par l'administration pénitentiaire vichyste.

Il fut déporté par le convoi connu comme le Train Fantôme qui, parti de Toulouse le 3 juillet, mit huit semaines pour arriver en Allemagne tandis que la France se libérait.

François LAFFORGUE fut tué le 19 août 1944 lors d'un mitraillage du train par l'aviation américaine en gare de Pierrelatte, près de Montélimar.



François LAFFORGUE a été homologué au grade de Capitaine F.F.I. Il est titulaire de la Légion d'Honneur (chevalier), de la Croix de Guerre avec Palme et de la médaille de la Résistance, à titre posthume.

Source : André Magne, Président de l'Amicale de la 35^{ème} brigade FTP-MOI

Biographie de François LAFFORGUE, publiée dans un numéro du bulletin "Jeunesse héroïque" - Association Nationale des Amis des Francs-Tireurs et Partisans Français

Jacques GRIGNOUX, alias André Broussin

(1923 - 1944)



Jacques GRIGNOUX

Né à Poitiers, il était fils de Jacques, Joseph, Honoré Grignoux et de Marie, Germaine, Suzanne Pimbert et résidait à Saint-Georges-de-Didonne (Charente-Inférieure / Charente-Maritime).

Résistant de la Haute-Garonne à la 35^{ème} brigade des FTP-MOI, Jacques Grignoux fut arrêté à Grenade, le 8 février 1944 par la gendarmerie avec un camarade au retour d'une mission. Amené à la gendarmerie, il avait essayé de s'enfuir après avoir jeté une grenade qui n'explosa pas.

Incarcé au quartier français de la prison Saint-Michel de Toulouse, il fut condamné à mort par la Cour martiale du secrétariat d'État au Maintien de l'ordre (nom officiel des juridictions connues sous le nom de « Cours martiales de la Milice »).

Il fut exécuté dans la cour de la prison Saint-Michel, le 14 mars 1944 à 17 heures vingt-cinq minutes selon l'acte de décès. Son acte de décès initial le fut au nom d'André Broussin né à Poitiers le 10 novembre 1923 et fils de Charles Broussin et de Marie Bourgell, domicilié 100 rue de Javel à Paris (XVe arrondissement). Cet acte fut rectifié par un jugement du tribunal civil de première instance de Toulouse du 18 avril 1945 qui lui restitua sa véritable identité qui se substitua à celle, fautive, de la clandestinité. La torture n'avait pas permis aux forces de répression de Vichy de savoir qui elles avaient capturé.

Il fut homologué lieutenant des FFI.

Source : André Balent, historien, Le Maitron

« Etrangers et nos frères, pourtant » : un bref historique de la 35^{ème} Brigade FTP – MOI

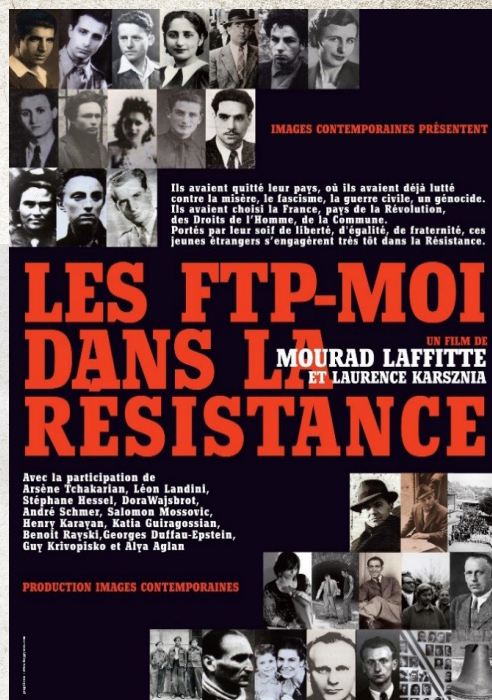
La 35^{ème} brigade FTP « Marcel Langer » est une unité combattante FTPF (la 3400^{ème}) qui relève de la MOI. Elle est créée durant le second semestre 1942 et elle rayonne sur plusieurs départements du Sud-Ouest (Haute-Garonne, Tarn et Tarn-et-Garonne principalement). Elle porte le nom d'un de ses fondateurs, Marcel (« Mendel ») Langer, un polonais juif et communiste, ancien des Brigades internationales, condamné à mort par la section spéciale de la cour d'appel de Toulouse pour transport d'explosifs et exécuté le 23 juillet 1943.

Elle recrute des Français, mais aussi des étrangers immigrés ou réfugiés antifascistes. Des anciens des Brigades internationales, des révolutionnaires convaincus côtoient des jeunes inexpérimentés. On y trouve des agriculteurs, des mineurs, des ouvriers, des étudiants, des hommes comme des femmes, des Juifs comme des non Juifs. Ils constituent ce que Vichy appelle les « métèques, juifs, communistes et terroristes ». Tous ont un point commun, l'antifascisme.

Les combattants sont regroupés en **escouades**, puis en **groupes** et en **détachements**. Ils reçoivent une formation politique. Pour des raisons de sécurité ou de stratégie, ils changent souvent d'endroit ou de fonction.

C'est entre l'été 1943 et le printemps 1944, quand le Polonais Jan Gerhard « Victor Bardach » est commissaire aux opérations, que l'action se durcit : se succèdent alors prélèvements de fonds, attaque du train transportant la paie des mineurs de Carmaux, sabotages d'installations, pose de bombes, attaque à l'explosif d'un tramway toulousain qui transporte des Allemands et enfin exécutions de militaires ennemis, de miliciens ou de dignitaires de Vichy, tels que l'avocat-général Lespinasse (qui avait requis la peine de mort contre Marcel Langer), ou l'abbé Sorel, conseiller national de Vichy....

Les opérations sont nombreuses à Toulouse. Des tracts explicatifs sont distribués. Le but est de créer un climat permanent d'insécurité pour l'ennemi...



Seulement l'opinion ne suit pas toujours. D'autant que la propagande de Vichy dénonce des actions violentes que la Résistance elle-même n'approuve pas toujours. L'attentat à la bombe du 1er mars 1944 au cinéma « Les Variétés » à Toulouse - un spectateur et deux membres du commando sont tués, un autre est blessé puis fusillé - est l'opération la plus discutée. Les dirigeants de la brigade sont accusés d'être des irresponsables, le parti communiste rompt les relations avec eux et Jan Gerhard est muté hors de la région. **La répression s'intensifie**. En avril 1944, des arrestations déciment la brigade. Affaiblie, elle doit être réorganisée. Elle participe alors aux combats de la Libération au cours desquels un de ses derniers responsables, Zeef Gottesman, est tué à Toulouse.

Source : Michel Goubet, Historien

Des actions d'envergure

François Lafforgue participa à plusieurs actions de sabotage et de guérilla urbaine :

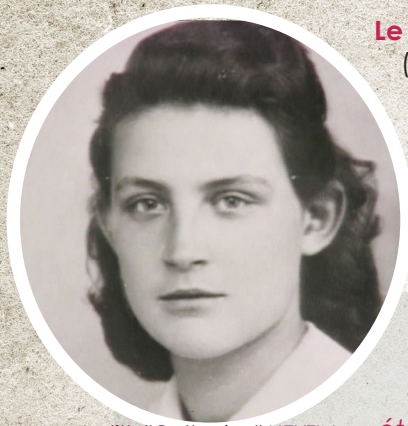
Le 8 octobre 1943 : destruction partielle de plusieurs locomotives au dépôt de la Gare Matabiau à Toulouse. Elles restèrent immobilisées pendant plusieurs semaines

Le 18 octobre 1943 : attentat visant le président de la 7^{ème} section de la Légion des Combattants à Toulouse, François Bru. L'opération échoua.

Le 4 novembre 1943 : sabotage de la centrale électrique de Portet-sur-Garonne. Le trafic ferroviaire allemand fut très perturbé.

Le 10 octobre 1943 : il fit partie du trio de résistants qui exécuta l'avocat général Pierre LESPINASSE. Celui-ci avait requis la peine de mort contre Marcel LANGER, premier commandant militaire de la 35^{ème} Brigade, condamné à mort et guillotiné le 23 juillet 1943 dans la cour de la prison Saint-Michel. François LAFFORGUE était l'une des deux protections du tireur : Enzo LORENZI.

Le 7 novembre 1943 : attaque d'une caserne allemande à Balma pour commémorer l'anniversaire de la Révolution d'Octobre en Russie. Une grenade fut lancée sur un groupe de soldats allemands, plusieurs furent gravement blessés.



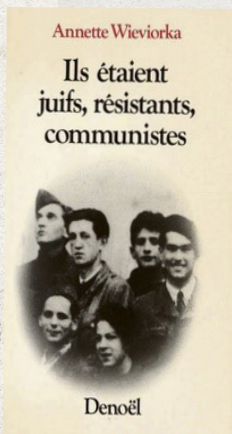
Judith "Catherine" HEYTIN

Le 1^{er} mars 1944 : la brigade décide de faire exploser le cinéma « Les Variétés» (aujourd'hui l'U.G.C.), car il diffuse des films de propagande antisémite et pro-allemands. L'objectif est de détruire un outil de collaboration. Trois jeunes résistants mènent cette opération qui tourne mal. **Témoignage de Judith « Catherine » Eytin**, membre de la 35^{ème} brigade F.T.P.-M.O.I. à Toulouse de 1943 à 1944, extrait du film Ni travail, ni famille, ni patrie (1994) :

« Les 2 premières séances, jusqu'à 6 heures, étaient ouvertes aux Français. Après, elles étaient réservées aux soldats allemands. La bombe devait exploser 30 minutes après que tous les Français étaient sortis de la salle, au moment où les Allemands, les soldats, seraient installés. [...] Marius devait enclencher la bombe. Il était accompagné de Rosine, parce qu'un couple était moins suspect qu'un homme seul. À l'orchestre, Enzo avait dans sa poche une petite bombe incendiaire qu'il devait placer sous son fauteuil en sortant. Il est probable que Marius a suivi les consignes, il a attendu jusqu'à la dernière minute que les derniers spectateurs soient sortis pour enclencher le mécanisme d'horlogerie à retardement. Il est également probable qu'un spectateur exaspéré, voulant sortir plus vite, a bousculé Marius ou bien a donné un coup de coude ou un coup de pied dans la valise qui s'est ouverte, et cela a déclenché l'explosion. Marius a été tué immédiatement, le spectateur aussi. Rosina a été si grièvement blessée qu'elle est morte le lendemain, à l'hôpital. Enzo était encore dans la salle, il n'avait pas eu le temps de déposer sa bombe incendiaire. L'explosion de la bombe a fait exploser sa propre bombe incendiaire, qui lui a arraché la jambe ; il a été facile pour la police de l'arrêter, elle est arrivée presque tout de suite. »

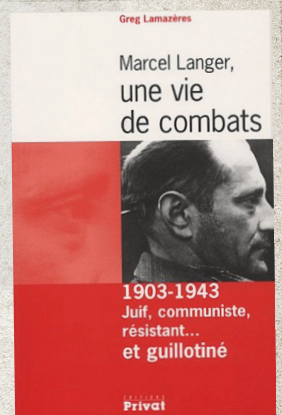
Une logique de répression teintée de xénophobie

François Lafforgue « Roger », est un jeune résistant membre de la 35^{ème} Brigade F.T.P.- M.O.I., dite « Marcel Langer », une unité atypique car des étrangers y côtoient alors des Français, ce qui en fait l'expression d'une belle fraternité d'armes.



Pour le gouvernement de Vichy, traquer les résistants d'origine étrangère, c'est s'attaquer à plusieurs symboles honnis par les tenants de la Révolution nationale : l'internationalisme et le danger « judéo-bolchévique ». Une répression policière et judiciaire systématique est alors mise en oeuvre. Fin de 1941 et début de 1942, les arrestations débutent un peu partout dans la zone Sud. Dès le 24 septembre 1942, le Tribunal de la 17^{ème} Région militaire de Toulouse condamne des militants issus du mouvement libertaire à des peines de prison. Quant à l'anarchiste espagnol Francisco Ponzan « Vidal », il est livré à l'occupant en 1944 et sera exécuté et brûlé à Buzet-sur-Tarn, le 17 août 1944. D'autres connaîtront les geôles vichystes, à l'instar des membres de la direction politique du P.C.E. dans la zone Sud : Jaime Nieto « Bolados », Manuel Sanchez Esteban et Angel Celadas « Paco », arrêtés le 6 septembre 1942. Ces exemples montrent clairement que les étrangers constituent la cible privilégiée de la politique de répression de Vichy. L'arrivée de l'occupant en zone Sud, le 11 novembre 1942, accentue cette tendance, les services français et allemands travaillant de concert.

Pour ce qui est de la 35^{ème} Brigade F.T.P.- M.O.I., les dénonciations comme les imprudences, voire la malchance, vont jouer en faveur des autorités de Vichy qui mettent en oeuvre une répression féroce, avec une méthode implacable, à tel point que le commissaire de police Charles Gillard, chef de la section anti-terroriste de Vichy, est spécialement détaché à Toulouse avec son équipe. **Le 6 février 1943, c'est le fondateur et commandant de la Brigade, Marcel Langer dit "Mendel Langer", un ancien des Brigades internationales, qui est arrêté à la Gare Saint-Agne, à Toulouse, porteur d'une valise d'explosifs.** Interné dans le quartier français de la prison Saint-Michel, il subit la torture à maintes reprises, sans parler. Le 11 mars 1943, il est condamné à mort, pour « avoir détenu et transporté irrégulièrement des explosifs». L'avocat-général Lespinasse, s'adressant au prévenu, se serait exclamé en des termes qui ne laissent aucun doute quant au caractère symbolique de l'affaire : « Mendel Langer, je n'ai pas de mépris pour vous et, dans un certain sens, je vous estime. Vous êtes un homme de conviction et vous n'en êtes que plus dangereux car vous êtes juif, étranger, communiste. Trois raisons pour moi de réclamer votre condamnation à mort. » Langer est guillotiné le 23 juillet 1944, au petit matin, à la prison Saint-Michel.

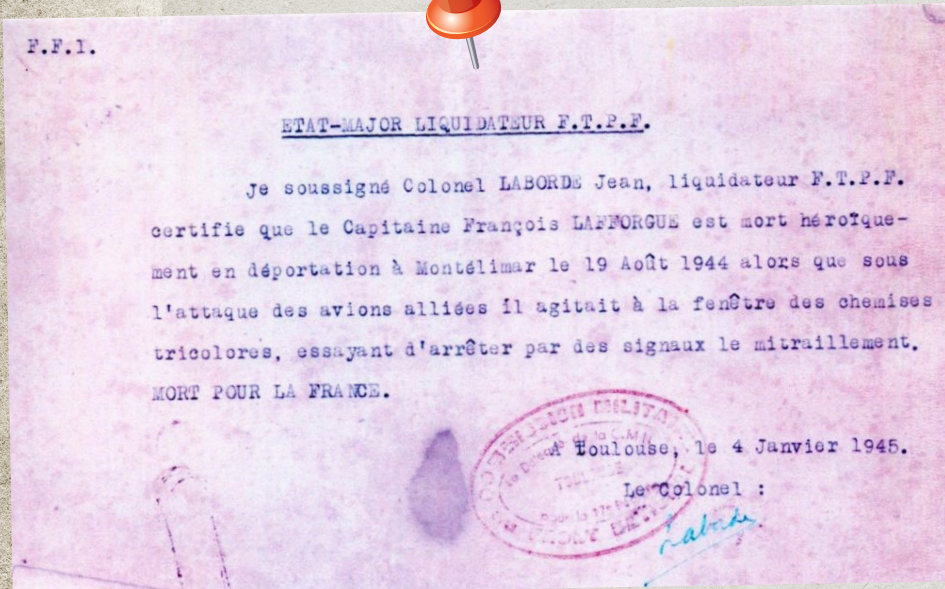


Les arrestations se poursuivent. Le 7 décembre 1943, c'est Claude Lévy qui est arrêté à Toulouse et le 10, son frère Raymond et Jacob Insel, un des dirigeants de la Brigade. Le 8 février 1944, deux jeunes de la Brigade tombent à leur tour dans les filets des forces répressives de Vichy : **François Lafforgue (« Roger ») et Jacques Grignoux (« André Broussin »), arrêtés à Grenade-sur-Garonne, à l'occasion d'un contrôle de gendarmerie.**

Dans le procès-verbal de gendarmerie, en date du 8 février 1944, François Lafforgue évoque les faits suivants :

« Depuis le 1^{er} février 1944, je suis réfractaire. Tout au moins, j'ai suivi le ligne de conduite qui succède à cette voie (...). J'ai été racolé à Toulouse, au Café rouge, en montant les Allées Jean Jaurès, sans pouvoir donner de plus amples précisions, par l'individu qui nous accompagnait, moi et mon camarade André. Cet individu, je ne le connais pas et je ne connais pas davantage son adresse. Il dit se nommer Emile, mais je suppose que ce prénom est faux. Il m'a donné plusieurs rendez-vous au cours du mois de janvier dans diverses artères de Toulouse. Ces rendez-vous avaient pour but l'organisation de mon départ en direction du maquis. Il me parlait beaucoup des opérations militaires en Russie (...). Je suis donc parti de Toulouse le 1^{er} février 1944, abandonnant ma femme et mon atelier (...). J'ai pris le train, avec Emile et André, à destination d'Agen. Préalablement, Emile m'avait pourvu d'une somme de mille francs pour mes besoins personnels et des titres d'alimentation supplémentaires que vous avez trouvés sur moi (...). Dans les derniers jours qui viennent de s'écouler, Emile, à Port-Sainte-Marie

(Lot-et-Garonne), que nous avons rallié, nous a mis en présence d'autres jeunes gens comme nous, que nous ne connaissions pas. Il nous a rassemblés puis nous a fait part qu'il avait projeté de cambrioler un commerçant du lieu qui faisait du marché noir. Le butin devait servir à ravitailler les hommes du maquis (...). Hier, 7 février, nous avons décidé de revenir vers Toulouse et ses environs. Nous avons pris le train ce matin à Lafox, près d'Agen, et nous sommes descendus à Grisolles (Tarn-et-Garonne), à 8h45. Nous avons pris la direction de Grenade et, après un court stationnement à Ondes, dans un café, nous avons rejoint cette ville. Dans le café précité, nous avons été rejoints par un quatrième individu que je ne connais pas, mais connu d'Emile (...). A Grenade, où nous sommes arrivés ensuite, nous avons cherché un restaurant. C'est à ce moment que vous nous avez interpellés (...). Les armes et les munitions que vous avez trouvées sur moi m'ont été remises par Emile au départ de Toulouse (...). Ces armes et engins n'étaient pas destinés à être mis en usage contre mes compatriotes. »



Une cour martiale condamne Grignoux à mort, sans débats et sans avocat. Il est exécuté, à 19 ans, le 13 mars 1944 à la prison Saint-Michel, non sans crier « Vive la France, à bas les Boches ! Vengez-moi ! » Quant à François Lafforgue, qui avait été transféré à la prison Saint-Michel le 9 février 1944, il devait y rester jusqu'au 2 juillet, date à laquelle il fut remis aux autorités allemandes, puis déporté (convoi dit du « train fantôme » parti du Vernet d'Ariège à destination du camp de Dachau, via la Gare Raynal de Toulouse). Il est tué le 19 août 1944, en gare de Pierrelatte, près de Montélimar, sous un bombardement allié. Alors qu'il cherche, héroïquement, à faire identifier le convoi en déployant une étoffe tricolore, il s'effondre aux côtés de son camarade Jacob Insel (« Jacques »).

Patrice Castel,
Professeur d'histoire-géographie
Association Mémoire résiste

Sitographie indicative :

- <https://www.memoresist.org/resistant/francois-lafforgue/>
- <https://maitron.fr/spip.php?article200817>
- <http://www.lesdeportesdutrainfantome.org/bibliographie.htm>
- <http://histoireresistance31.free.fr/1940.html>
- https://maitron.fr/spip.php?article24693&id_mot=
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Catherine_Varlin

Le Service Communication remercie Messieurs Lafforgue et Castel pour la rédaction de ce dossier.

Conseils Municipaux

Extraits des Compte-rendus

L'intégralité des compte-rendus des délibérations des différents Conseils Municipaux est disponible : [en Mairie](#) et sur le site www.mairie-grenade.fr

Conseil Municipal du 1^{er} décembre 2020

N° 125b/2020 - Annulation du spectacle de Noël organisé par la commune. Subvention exceptionnelle à verser aux coopératives des écoles maternelles

M. le Maire expose :

La Commune de Grenade organise, depuis de nombreuses années, un spectacle de Noël, à la salle des fêtes, pour les enfants des écoles maternelles.

La somme de 1.000 € a été inscrite, cette année, au budget de la commune pour l'organisation de ce spectacle.

Compte tenu du contexte sanitaire, il a été décidé, en accord avec les directeurs d'école, d'annuler le spectacle de Noël programmé en décembre et il a été suggéré la réversion aux écoles, de la somme inscrite au budget communal, afin qu'elles organisent, au sein de leur établissement, un spectacle de Noël, avec plusieurs représentations, de manière à éviter le brassage des élèves.

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de redistribuer aux coopératives scolaires respectives, la somme de 1 000 € inscrite au budget pour l'organisation du spectacle de Noël, selon la répartition suivante :

- Ecole maternelle de St-Caprais : 250 €,
- Ecole maternelle La Bastide : 375 €,
- Ecole maternelle JC Gouze : 375 €.

N° 137/2020 - Atlas de la Biodiversité Communale. Partenariat avec l'Association Nature En Occitanie.

Mme IBRES, conseillère municipale déléguée, expose :

Suite à la délibération du Conseil Municipal du 8 septembre 2020, la Commune de Grenade a candidaté dans le cadre de l'appel à projets porté par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) en vue de la réalisation d'un Atlas de Biodiversité Communale (ABC).

Au terme d'un processus de sélection qui s'est déroulé au niveau régional puis national et à l'issue du Comité de Sélection National du 20.10.2020, 46 projets ont été retenus dont celui de Grenade ; la subvention accordée par l'OFB pour la constitution de cet Atlas s'élève à 32.000 €.

La Commune avait sollicité l'Association Nature en Occitanie pour être accompagnée techniquement et administrativement pour répondre à l'appel à projets de l'OFB. Toujours dans un souci commun d'amélioration de la connaissance et de la gestion du patrimoine naturel, de la sensibilisation et de l'information des habitants, il est proposé au Conseil Municipal de poursuivre cette collaboration en s'engageant avec cette même association dans la réalisation de l'ABC et du projet TEN pour lequel la commune a été labellisée en novembre 2019.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal une convention-cadre de partenariat entre la Commune de Grenade et l'Association Nature en Occitanie afin de cadrer les éléments financiers et techniques en vue de la bonne réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale, dans le respect des clauses de la convention de subvention pour l'étude qui lie l'Agence Française pour la Biodiversité et la Commune de Grenade.

Cette convention-cadre est consentie pour la durée de l'ABC, soit pour une durée de 3 ans (depuis la date de la signature, jusqu'au 31.12.2023).

Une annexe annuelle précisant le programme d'actions, le financement et les modalités de paiement de la subvention viendra compléter la convention-cadre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve le partenariat avec l'Association Nature En Occitanie pour la réalisation de l'étude « Atlas de la Biodiversité Communale », ainsi que les termes de la convention-cadre de ce partenariat (cf document en annexe),
- approuve l'annexe annuelle fixant le programme d'actions, le financement et les modalités de paiement de la subvention pour l'année 2021 (cf document en annexe),
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention-cadre de partenariat, ainsi que l'annexe annuelle pour 2021,
- s'engage à prévoir les crédits nécessaires au budget de la commune.

Conseil Municipal du 15 décembre 2020

N° 141/2020 - Mise en conformité des lignes de vie des mâts d'éclairage des stades JM FAGES et CARPENTÉ.

Mme BOULAY, Maire Adjoint, expose :

Suite à la demande de la commune en date du 01.10.2020, le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération suivante :

Mise en conformité des lignes de vie sur divers stades de la commune :

Mise en conformité de 6 lignes de vie sur le stade de foot Carpenté,

Mise en conformité de 4 lignes de vie sur le stade d'entraînement de rugby JM FAGES.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

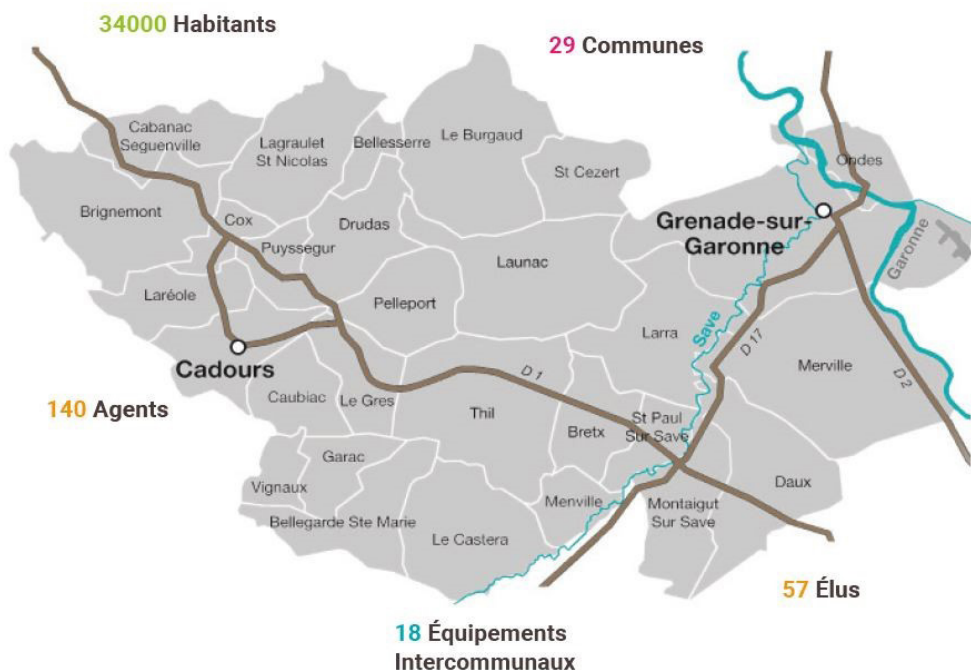
▪ TVA (récupérée par le SDEHG)	3.244 €
▪ Part SDEHG	8.240 €
▪ Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)	9.115 €
Total :	<hr/> 20.599 €.

Avant de planifier les travaux correspondants, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve le projet présenté,
- décide de couvrir la part restant à la charge de la commune par voie d'emprunt et de prendre rang sur le prochain prêt du SDEHG imputée à l'article 6554 de la section de fonctionnement du budget communal.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTS TOLOSANS ? C'EST QUOI ?



QUE FAIT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR VOUS ?

Zoom sur les travaux 2021 - Voirie de Grenade

Le Pôle Voirie de la Communauté de Communes est gestionnaire des voies communales et chemins ruraux des Hauts Tolosans. Il intervient dans la création, l'aménagement et l'entretien de l'ensemble du domaine routier communal : chaussées, trottoirs, zones de stationnement, pistes cyclables, accotements, fossés etc.



La rue des Jardins avant / après travaux

Sur Grenade, le programme de travaux de 2021 prévoit l'aménagement de la rue de l'Égalité, des aménagements de sécurité à Saint-Caprais, la sécurisation de la rue Wagram, l'aménagement de la rue Fontaine, de la rue Mélican, de la rue des Jardins, de la rue de Chaupy (côté RD 17 en partenariat avec Réseau 31), du chemin de Montagne et du chemin de Las Caguères. Des interventions ponctuelles d'entretien sont également prévues courant 2021 pour maintenir un bon niveau de sécurité aux usagers de la route (curages de fossés, signalisations horizontales et verticales, fauchages etc.).

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES C'EST AUSSI

La Petite Enfance

Différents modes d'accueil du jeune enfant (crèche, halte-garderie, assistant maternel, garde d'enfant à domicile), ainsi qu'un soutien à la parentalité (Lieu d'accueil parent-enfant) vous sont proposés. Pour en savoir plus :

<https://www.hautstolosans.fr/petite-enfance>

Tél. : 05 61 82 85 55



Le service de Gestion des Déchets

La Communauté de Communes a en charge la prévention et la gestion des déchets ménagers produits par les 34 000 habitants du territoire. Elle est engagée dans une démarche de réduction des déchets. En plus de la collecte des déchets, elle vous propose différents services (vente de composteurs, location de bennes etc.) à découvrir sur :

<https://www.hautstolosans.fr/dechets>

Tél. : 05 61 82 63 74



L'économie

Le Pôle Economie propose un accompagnement à l'installation et au développement de l'activité des entreprises et futures entreprises du territoire.

<https://www.hautstolosans.fr/economie>

Tél. : 05 62 79 17 39

L'emploi

Le Service Emploi/Insertion œuvre en matière d'Insertion socio-professionnelle et d'accompagnement à la recherche d'emploi et de formations. Retrouvez les permanences emploi et l'ensemble des informations utiles sur :

<https://www.hautstolosans.fr/emploi>

Tél. : 05 62 79 17 39



L'équipe du pôle Economie- Emploi/insertion devant l'Espace des Platanes à Grenade

Des permanences gratuites

En partenariat avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, la Communauté de Communes met à disposition des habitants du territoire :

→ des permanences juridiques (CDAD)

Pour prendre rendez-vous, appelez l'accueil de la Communauté de Communes au **05 61 82 85 55**

<https://www.hautstolosans.fr/permanence-juridique>

→ des permanences « rénovation énergétique » (Espace Info Energie)

Pour prendre rendez-vous, appelez le conseiller espace info énergie au **05 34 33 48 26**

https://www.hautstolosans.fr/espace_info_energie



Permanences gratuites au service administratif de la Communauté de Communes - 1237 rue des Pyrénées à Grenade

Pour retrouver toute l'actualité, l'agenda et l'ensemble des services de la Communauté de communes, rendez-vous sur www.hautstolosans.fr

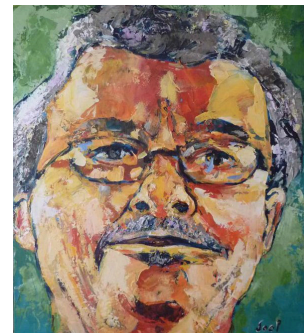
Office de Tourisme Hauts Tolosans

Espace Halle & Arts

Exposition de peintures de Joël Chapeau

Du samedi 27 février au Samedi 27 mars 2021

Joël Chapeau, originaire de Grenade, s'est lancé dans la peinture après avoir suivi des cours dans le cadre de l'atelier de peinture du centre culturel d'Airbus pendant de nombreuses années, il continue aujourd'hui de se perfectionner en véritable peintre autodidacte. En ce mois de mars, il vous présente son exposition de peintures à l'acrylique. Des sujets figuratifs colorés relevant de la nature et de l'activité humaine...

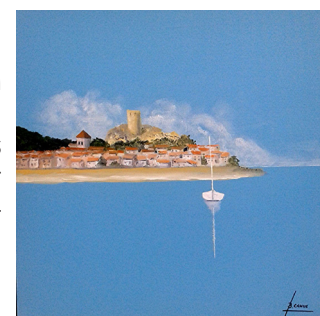


Exposition de peintures de Bernard Cahue

Du mercredi 31 mars 2021 au jeudi 29 avril 2021

Une exposition de peintures aux couteaux "entre terre et mer" pour un moment d'évasion avant l'été.

Cet artiste du Tarn-et-Garonne laisse guider son inspiration par ses origines Bretonnes que l'on retrouve dans ses peintures marines. De Brest en passant par la Baie du Mont Saint-Michel et plus localement Collioure ou Aigues-Mortes, c'est une invitation "entre terre et mer" qui vous attend.



MESURES SANITAIRES :

Jauge de 4 personnes maximum, gel hydroalcoolique à disposition, port du masque obligatoire. Retrouvez toutes les expositions et faites connaissance avec le parcours des artistes sur notre site : www.tourisme.hautstolosans.fr

Les vacances d'hiver en Hauts Tolosans semi-confinées ?



L'Office de Tourisme des Hauts Tolosans vous a préparé un **programme spécial vacances d'hiver à la maison !** Pimentez vos vacances à l'aide de nos défis à la mode Hauts Tolosans. Que vous ayez 5 ans ou 99 ans, que vous habitiez Grenade, Toulouse, Paris, Nantes, Caen, Marseille, Rouen, Mulhouse, Strasbourg ou à l'autre bout du monde, vous pouvez participer à une seule condition rester chez vous ! Au programme, concours de dessin des monuments emblématiques des Hauts Tolosans ou défis recettes, à vous de voir !

Et pour finir les vacances sur une belle note, l'Office de Tourisme vous propose de découvrir sa page « **Le réconfort façon Hauts**

Tolosans ! » avec tout plein d'astuces pour tromper l'ennui pendant cette période particulière.

Rendez-vous sur www.tourisme.hautstolosans.fr

Office de Tourisme Hauts Tolosans
38 rue Victor Hugo - 31330 GRENADE

05 61 82 93 85 - tourisme@hautstolosans.fr - www.tourisme.hautstolosans.fr



Se déplacer autrement en Haute-Garonne

Chère Grenadaine, Cher Grenadain,



Pour répondre aux défis des enjeux climatiques et limiter la pollution de l'air, le Conseil départemental développe les mobilités douces. La crise sanitaire bouscule les manières de se déplacer, provoquant un mouvement de fond en faveur du vélo. Cet engouement conforte les politiques publiques qui émanent directement des concertations citoyennes que nous avons organisées afin d'ajuster nos décisions au plus près des attentes des habitants. Ainsi, d'ici 2025, 53 millions d'euros auront été consacrés à la réalisation de **7 réseaux express vélo (42 km) destinés à assurer la liaison quotidienne domicile-travail, rapide et sécurisée**. Des études de faisabilité sur des secteurs complémentaires ont démarré. **Lors de la réalisation de nouveaux projets de routes départementales seront étudiées les possibilités de développer**

les aménagements cyclables et de favoriser l'intermodalité.

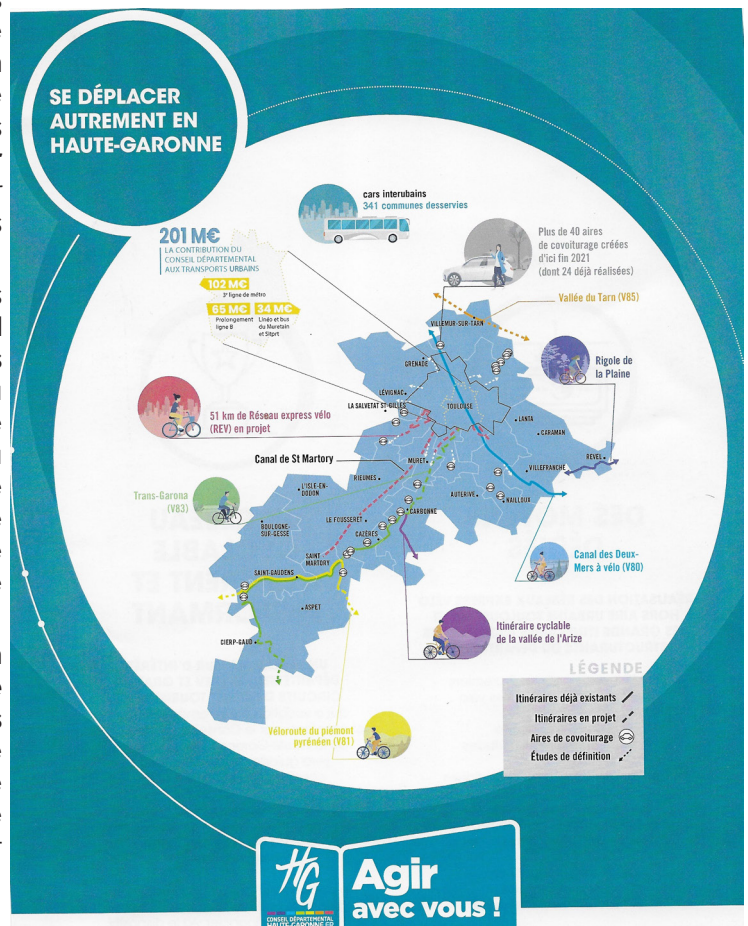
Le plan d'aménagement des aires de covoiturage fait partie de cette stratégie avec la multiplication de ces aires sur tout le territoire départemental afin de permettre aux usagers d'optimiser leurs déplacements quotidiens. L'objectif est de déployer **des équipements sécurisés et accessibles en priorisant le multimodal, près d'une gare, d'une autoroute ou d'une ligne de bus.**

Dans le même temps, **200 km de réseau cyclable touristique et de loisirs auront été consolidés** en apportant un appui technique aux communes et aux intercommunalités pour intensifier le maillage et la continuité des parcours, **tout en développant les services** (toilettes, zones de réparation, stationnements sécurisés...). Nous soutenons des **actions pédagogiques en faveur de la culture et de la pratique du vélo**, car la transition écologique ne peut se faire sans l'engagement des collectivités.

Dans le cadre de son schéma directeur des itinéraires cyclables initié en 1997, **le Conseil départemental est maître d'ouvrage des itinéraires du canal des deux mers à vélo** et la Rigole de la plaine, Transgarona (de Toulouse aux sources de la Garonne), la véloroute et la voie verte du piémont pyrénéen ou encore le parcours cyclable de la vallée de l'Arise. Le parcours cyclable de la vallée du Tarn, entre Villemur et la Magdelaine a été financé par le Conseil départemental.

Enfin, le Conseil départemental a adopté **un plan de 41 mesures destiné à lutter contre le réchauffement climatique et préserver les ressources naturelles**. La deuxième phase de ce plan, qui couvre la période 2020 à 2024, renforce les actions permettant la transition vers une société plus respectueuse de la qualité de vie et de l'environnement.

Bien cordialement.



Véronique Volto, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Haute-Garonne
Conseillère départementale du canton de Léguevin

Permanence le samedi matin sur rendez-vous au 05 34 33 32 08 / veronique.volto@elus.cd31.fr
Retrouvez-nous directement sur facebook et linkedin

Grenade Volley Ball

BIENTÔT LE PRINTEMPS !

Les articles de cette rubrique nous sont transmis par les associations qui, à ce titre, sont responsables de leur contenu.

Les jeunes qui avaient repris avec joie, le chemin du gymnase pour des entraînements uniquement se voient contraints de ranger les ballons suite à la nouvelle interdiction de la pratique des sports en salle.

Dans ce contexte, le Grenade Volley Ball prépare le printemps avec le développement de sa section beach volley.



Nos jeunes M17 à l'entraînement sur le site beach de Grenade

A partir de mars 2021, animations, entraînements et tournois seront proposés aux licenciés jeunes et adultes du club **mais aussi à tous ceux qui veulent jouer dans le sable et prendre du plaisir en découvrant une nouvelle activité** très tendance : remise en forme, bien être, plein air et convivialité étant les maîtres mots. Il y a quelques règles spécifiques, notamment on joue deux contre deux ce qui rend cette pratique très ludique pour tous.

Si certains jeunes du club M15/M17 participent depuis trois ans à la coupe de France beach, les adultes loisirs « ont pu toucher le ballon » pendant le déconfinement. Le club continuera d'accueillir des étapes du circuit série 3 et espère cette année pouvoir organiser un série 2 (niveau national).

Alexia RICHARD, joueuse de l'équipe de France et championne de France en août 2020, est licenciée au Grenade Volley Ball. Elle encadrera, avec un cadre technique du club, quelques séances de découverte du beach pour tous et un stage pour les plus confirmés. Le club, en collaboration avec la commission régionale de beach volley, souhaite aussi organiser des tournois ouverts aux débutants. **Ceci traduit un double objectif de proposer une pratique axée sur la compétition vers le « haut-niveau » mais aussi accueillir des débutants, des pratiquants d'autres disciplines qui veulent par exemple changer d'air les pieds dans le sable pendant la période estivale.**



Alexia Richard à l'attaque pour qualification aux JO

Pour plus d'infos : 06 11 50 04 34

Attitudes

7^{ÈME} CONCOURS CHORÉGRAPHIQUE DE GRENADE

Pendant les vacances de Noël, certains ont eu la chance de retrouver la salle de danse et le plaisir de danser... Ainsi depuis le 16 décembre, les professeurs ont eu la joie de retrouver leurs élèves dans le respect des règles sanitaires.

Pas d'éclaircissement franc à l'horizon pour la reprise des cours adultes mais un événement très attendu: **la 7^{ème} édition du Concours Chorégraphique de Grenade qui devrait se dérouler les 17 et 18 avril 2021.** En mars dernier, le concours avait réuni 14 écoles de danse et plus de 250 participants déterminés à mettre en lumière leurs talents. En plus de la catégorie "Groupes" deux nouvelles catégories pour cette édition : "Solo" et "Duo".

Toutes les informations sont disponibles sur notre site Internet : asso-attitudes.jimdofree.com.

Par ailleurs, deux groupes participeront au concours européen de la danse qui aura lieu à Paris le 21, 22 et 23 mai 2021. Parents, bénévoles et professeurs seront du voyage pour guider, encourager et applaudir les danseuses. Les membres du bureau

et les professeurs adressent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé à l'ensemble de ses adhérents. Enfin, nous voulons remercier nos sponsors pour leur précieux soutien en cette saison 2020-2021.

Si vous souhaitez soutenir l'Association Attitudes vous pouvez contacter la trésorière Audrey Pascal au 06 08 96 02 48.



Grenade Football Club

SAISON 2020- 2021

Tout se présentait bien pour la saison 2020-2021 : nouveaux vestiaires, nouvelles peintures - "Merci à la Mairie et au PIJ"- création de la section féminines avec des équipes séniors et U18, ainsi que des U11 et U13 avec l'entente Save & Garonne.



Une belle aventure de nos Seniors Hommes éliminés au 4^{ème} tour de la Coupe de France par Narbonne (Nationale 3) malgré de nombreux supporters Grenadains... une nette augmentation des licenciés puisque la barre des 300 a été franchie pour la première fois dans l'histoire du club...

Puis STOP pour les raisons que l'on connaît... et plus aucun match ! Ce début de saison fut donc pauvre sportivement. Mais le club ne s'est pas laissé abattre...

Nous en avons profité pour mettre sur [notre site web](http://notre.site.web) « grenade-fc.footeo.com » tous les supports nécessaires pour que tous les éducateurs puissent préparer de bonnes séances afin de former au mieux les jeunes. Nous avons œuvré pour continuer à proposer des activités en adaptant les entraînements aux consignes et en mettant en place des activités extra-sportives : des quizz « Programme Educatif Fédéral », concours photo Halloween, concours de pronostics, tournoi eFoot, concours de dessins « Fiers d'être bleus »... Nous aussi avons distribué des livrets éducatifs aux CM2 et 6^{èmes} du club... pour les aider dans leur scolarité.

Le club a également distribué les cadeaux de Noël aux

U6 à U13 : l'album d'images du club et 10 paquets d'images, ainsi que d'autres cadeaux ont été offerts... tout ceci dans des conditions qui ne sont pas celles que nous souhaitions à l'approche de Noël ! Les jeunes du club ont ramené leurs jouets d'occasions qui ont été offerts aux enfants défavorisés grâce à l'Association Sans Frontières Daoudi Nisrine... Et nous avons aussi lancé une collecte de bouchons plastique avec l'Association les « Bouchons d'Amour » pour permettre de financer du matériel pour handicapés. Enfin dernièrement, le GFC a créé sa propre section eFoot+ consistant à pratiquer le foot sur console de jeu et à participer à des compétitions, tout en y associant des actions pédagogiques.

Comme vous avez pu le lire, malgré le contexte, le GFC n'a pas abdicué et les activités furent nombreuses grâce à l'implication de tous ses dirigeants que nous remercions grandement... Vivement la fin de cette épidémie afin que le jeu puisse reprendre ! En attendant n'hésitez pas à nous contacter pour venir rejoindre le club, qui vous accueillera avec plaisir !

Société Hippique

CALENDRIER 2021

- Samedi 15 mai
- Dimanche 6 juin
- Dimanche 15 aout
- Dimanche 24 octobre
- Dimanche 7 novembre
- Dimanches 5, 12 et 19 décembre



Cercle Nautique de Grenade & Castelnau d'Estretfonds (CNGC) - depuis 1931

Le Cercle Nautique de Grenade CNG, au départ installé sur les bords de la Garonne, a été créé par le Docteur DUBARRY. Cette année, le CNGC fêtera ses 90 ans. Les aléas et la baisse du niveau de la Garonne ont contraint les rameurs et rameuses à déplacer le club au bord du canal Garonne.

Depuis un an une « nouvelle histoire » bouleverse le CNGC, le monde du sport et le monde en général, c'est la pandémie Covid-19.

Comme toujours, le CNGC s'est adapté au gré des textes gouvernementaux, des autorisations-restrictions.

Depuis la rentrée scolaire, nous poursuivons nos activités, certes sans compétitions ni stages, mais nous continuons à ramer, quand il y a de l'eau ou qu'elle n'est pas gelée comme cela a été le cas début janvier.

Au club, les protocoles sont en vigueur, un seul par bateau, des groupes en PPJ externe ou ergomètre en externe également et à effectif réduit ; la vie continue pour notre sport un peu privilégié actuellement. Nos adhérents(es), nouveaux pratiquants(es) poursuivent les activités et les poursuivrons tant que cela sera possible avec toutes les préconisations requises et la distance nécessaire. C'est devenu pour tous et toutes une habitude, une routine.

L'été prochain, ce sera les 90 ans de notre club, nous préparons cela avec enthousiasme.

Nos encadrants fédéraux, 7 initiateurs, 2 éducateurs et 3 entraîneurs restent à votre écoute et vous accueilleront sur rendez-vous pour une initiation personnalisée en ergomètre ou sur le canal (payant 30 mn déductible si l'adhésion) incluant les consignes techniques.

Contact : Jean-Pierre LHERM – 06 15 79 36 22 (horaires du club).

Suivez nos activités :

- **site Internet : www.cngc.free.fr**
- **Instagram : www.instagram.com/cerclenautiquegrenadecastelnau**
- **facebook : www.facebook.com/aviron.cngc**

Et surtout protégez-vous et sportez-vous bien.

Badminton Club Grenadin

UNE REPRISE DE COURTE DURÉE POUR LES JEUNES BADISTES !



Reconfinement oblige, les activités sportives sont à l'arrêt depuis le mois d'octobre sur notre territoire. Le Badminton Club Grenadin n'y échappe pas.

Néanmoins les jeunes badistes ont pu retrouver petit à petit le chemin des terrains ! Ils ont été très enthousiastes de retrouver leurs entraîneurs Marc Daubercies et Julien Bousquet avec lesquels ils ont pu reprendre les exercices et retrouver la sensation qui leur avait tant manqué. Malheureusement, ce plaisir fut d'une courte durée car les activités sportives sont de nouveau à l'arrêt.



Les adultes quant à eux devront encore attendre avant de retrouver leur sac de sport et leur raquette. Nos tournois du mois de novembre et du mois de février ont malheureusement dû être annulés mais nous espérons pouvoir en organiser un autre dans les mois à venir.

Nombreux sont les joueurs, jeunes et adultes, ayant un jardin à leur domicile, à essayer de jouer au badminton en extérieur. Les adhérents comprennent pourquoi les dirigeants se battent contre l'idée reçue d'un sport de plage et la nécessité de jouer dans une infrastructure adaptée (gymnase). Au moindre petit souffle de vent, le volant devient incontrôlable.

Certains jeunes et moins jeunes pour garder la forme, vont régulièrement courir ou faire du vélo dans les rues de Grenade... ou pas !

Bâtons Garonnais

L'association des Bâtons Garonnais regroupe une quinzaine de majorettes de 6 à 20 ans. Coachées par une encadrante ayant plus de dix ans de pratique, et qui les forme à la pratique du bâton et du pompon.

Le club fait son possible pour rester dynamique face à la situation sanitaire qui a fortement impacté son activité.

Nous avons dû réinventer nos entraînements à travers les cours en visio.

L'association a mis à profit le confinement du printemps 2020 pour valider la formation de la coach avec le livret technique de la fédération, pour mettre en place la validation des niveaux techniques des majorettes.

L'ancienne présidente a été appelée à des fonctions au sein de la fédération et c'est donc Bérengère LATGE qui a pris la présidence en octobre dernier.

L'objectif de cette saison reste notre première participation au championnat de France en juillet 2021 à Vierzon !

L'association se bat pour rassembler un maximum de fond afin d'organiser le déplacement.

Nous avons créé une cagnotte Leetchi pour rassembler les sommes nécessaires à la participation au championnat (déplacements, hébergements et nouvelles tenues....) et que vous pouvez retrouver sur nos réseaux sociaux !!

Nous comptons sur votre aide pour amener le club de votre ville au championnat !!

Les majorettes de Grenade seront disponibles dès que la situation le permettra pour animer vos fêtes, festivals, matchs et autres. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux et sur le Facebook Les Bâtons Garonnais.

Si vous souhaitez plus de renseignements pour une prestation ou une inscription n'hésitez pas à nous contacter par mail lesbatonsgaronnais@gmail.com ou auprès d'Anaïs au 06 14 09 10 95.



Gymnastique Volontaire

DANS L'ESPOIR DE VOUS REVOIR BIENTÔT

La GV est au point mort depuis novembre, mais le bureau travaille dans l'ombre pour gérer les animateurs et guetter les signes d'une reprise éventuelle.

Petit rayon de soleil : les cours enfants ont pu reprendre une semaine en décembre et deux semaines début janvier en adaptant les horaires au couvre-feu de 20 h.

Les cours de Marche nordique ont également repris en janvier, avec Natacha par petits groupes de 5 !!

Nous allons faire une AG par correspondance, car nous ne voyons pas le bout du tunnel de cette crise sanitaire qui nous permettrait de faire une AG en présentiel. Vous recevrez les documents par mail ou correspondance. Nous espérons que vous participerez nombreux au vote pour que nous puissions atteindre notre quorum. Nous vous remercions par avance.

Nous allons essayer dès février de mettre en place des cours en visio, si nos animateurs sont d'accord, aux heures habituelles de certains cours. Les consignes vous seront transmises par mail. Cela nous permettra de reprendre contact les uns avec les autres.

Soyons optimistes, à bientôt en présentiel.



Ecole de MUSIQUE et de CINEMA

PRESENTE

A la création des A2M, école de musiques actuelles et cinéma, il était très important pour nous que les pédagogues qui rejoindraient l'équipe soient aussi des artistes de scène, pour accompagner nos élèves dans la pratique de leur instrument, partager leur passion avec d'autres musiciens, mais aussi appréhender la scène comme un jeu et non comme une épreuve.

Depuis 15 ans, nous avons accueilli de nombreux artistes dans nos différentes disciplines. Certains sont toujours là et d'autres sont partis vers de nouvelles aventures, exercer leur profession de musicien de scène.

LES PROFS DES A2M

Artistes talentueux et doux dingues à la fois, nous vous présentons les profs de Multimusique :

violin
CAROLINE CRUMONT

batterie
et coordination
pédagogique
JEREMY CAZORLA

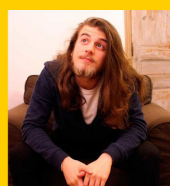
baby éveil
AUDREY BOUILLET-VARLAN

chant
et groupe vocal
BERANGERE SENTEX

cinéma
STEFANE HENRIQUES

cinéma
MELVIL HENRIQUES

guitare
THIERRY CLADERES



MARC MARRANGONI
saxophone
et piano

ROMAIN PASDELOUP
batterie

JEREMY ROLLANDO
guitare

ROBI ROHRBACHER
flûte et piano

SACHA LOURTIES
trombone,
trompette et piano

MREL BONIFACE
piano

JEAN-PIERRE LAFFAILLE
basse et
contrebasse

Vous pouvez aller visiter leur profil sur notre site www.multimusique.net et retrouver toutes les infos concernant l'école.

Venez nous rencontrer au 1 quai de Garonne à Grenade, du lundi au vendredi de 15h à 20h pour tous renseignements sur les cours de musique et cinéma mais aussi tout projet autour de la musique.
05 62 79 23 93 / contact mail via le site

Les donateurs de sang de Grenade (ADSB)

QUE RETENIR DE CETTE PREMIÈRE COLLECTE DE L'ANNÉE 2021 ?

Virginie, jeune bénévole, a été chargée de contacter toutes les associations de Grenade pour leur demander de relayer sur leur site Internet et dans leur club, les dates des collectes permettant ainsi d'informer tous leurs adhérents et sympathisants. Non seulement les clubs ont accepté mais nous ont envoyé des représentants qui ont donné. Citons un dirigeant du Club de Rugby, le club de badminton a envoyé des adhérents, son trésorier et son président. D'autres clubs ont annoncé venir à la prochaine collecte. **Merci à tous. De beaux espoirs à venir !**

Laurence a pris à sa charge l'animation du compte facebook de l'association. Pour les habitués des réseaux sociaux, les statistiques ont montré qu'en quelques jours 5000 personnes avaient lu les messages.

Nous saluons aussi l'arrivée de 4 nouvelles bénévoles, Agnès, Christine, Anne Marie, Sophie.

Des contraintes sanitaires ont été mises en place par l'EFS (interdiction de diffuser des tracts de la main à la main et dans les boîtes aux lettres) mais en cours de collecte, d'autres contraintes sont tombées : les donateurs pour la collation devaient être seuls à la table et chacune espacée de 2 mètres. L'association informée a mis en place immédiatement cette directive.

Terminons par les résultats : vous avez été **233 à vous présenter** (soit une **augmentation de 33 %** par rapport à février 2020), 183 ont été prélevés (plus 20 %) et 17 nouveaux donateurs (plus de 13 %).

En ce mois de la Saint Valentin, vous avez montré que vous aviez du cœur. Nous vous en remercions au nom de tous les malades.

Nous vous donnons donc rendez-vous le lundi 26 et mardi 27 avril de 14 h – 19 h à la Salle des Fêtes.

ADMR de Grenade

MEILLEURS VOEUX



Bernard TALOU, Président de l'ADMR de GRENADE, le Conseil d'Administration et les salariés du SSAD et du SSIAD vous souhaitent une BONNE ANNEE 2021, Santé, Bonheur et Espérance.

Une année difficile s'achève... nous vous remercions pour votre confiance tout au long de cette année, et nous poursuivons nos actions auprès d'un public déjà bien fragilisé.

Une nouvelle année commence... et nous continuons sur la même lancée : infirmiers, aides-soignantes, aides à domicile et personnels administratifs sont toujours disponibles et à votre écoute. Malgré des conditions de travail impactées par la situation sanitaire actuelle, nous persévérons à vous accueillir, à vous rassurer lors des moments délicats, à vous apporter du réconfort et à vous aider à traverser au mieux cette situation particulière de pandémie.

Que l'année 2021 permette le retour d'une vie sociale sereine



Resto du cœur

COLLECTE NATIONALE DES RESTOS DU CŒUR LES 5, 6 ET 7 MARS 2021

La Collecte Nationale est, depuis 15 ans, un évènement important de la vie des Restos du Cœur, qui mobilise une grande énergie des équipes pour collecter un maximum de produits alimentaires et d'hygiène, auprès de la clientèle des grandes surfaces, et magasins de proximité.

Au cours de la collecte de 2020, grâce aux plus de 40 000 bénévoles qui ont participé, 7 412 tonnes de produits ont été collectées, soit près de 9 millions de repas supplémentaires.

Plus que jamais, la Collecte Nationale doit continuer à être développée ; c'est une nécessité pour compléter de manière suffisante les approvisionnements et atteindre les objectifs de substitution de l'association. Les dons collectés durant ce week-end représentent plus de 20 % de l'ensemble des dons alimentaires annuels faits aux Restos, ce qui est primordial.

La Collecte est avant tout un moment de partage et de générosité, entre bénévoles Restos, bénévoles d'un jour, équipes magasins et donateurs particuliers et bien sûr les donateurs.

Rendez-vous dans les magasins les plus proches de chez vous vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 mars.

ON COMPTE SUR VOUS !

LE CENTRE DES RESTOS DU CŒUR DE GRENADE



Rotary Club de Grenade

Le Rotary Club de Grenade maintient son engagement de 'servir d'abord' malgré la crise sanitaire que nous connaissons.



Il est présent localement auprès d'associations mais aussi lors de causes importantes comme la banque alimentaire, mon sang pour les autres (collecte de sang au Capitole de Toulouse), octobre rose, espoir en tête (maladies neurodégénératives), le cancer...

Ces derniers mois, le club, composé de 18 bénévoles extrêmement actifs et solidaires, a su mettre en place différentes actions et projets afin de soutenir les enfants autistes, les femmes victimes de violence, les personnes de l'EHPAD St Jacques, les familles des malades d'Alzheimer...

Les dernières actions en date sont la collecte de jouets pour certaines familles de Grenade à Noël, une vente de livres au profit de l'association Dominique, un concert à la Basilique St

Sernin pour France Alzheimer 31, un festival en hommage à Johnny Hallyday, un spectacle d'humoriste, une exposition de peintures et sculptures, un opéra Carmen, loto, etc...

Nos projets restent ambitieux et diversifiés et, pour les mener à bien, nous avons besoin de votre aide de quelque façon que ce soit : en donnant du temps, en proposant des idées, en relayant notre communication, en étant présent sur le terrain, ... Toute âme charitable et engagée est la bienvenue, alors n'hésitez plus à nous contacter, merci pour ceux que nous aidons.

Marie Noelle Touchet - Présidente 2020-2021

Tél : 06 27 28 21 68

Courriel : rc.grenade31@gmail.com

Rotary Club Grenade "Qui sert le mieux profite le plus" (rotary-grenade.org)

Facebook

Présente depuis 1992 sur le territoire des Hauts Tolosans, l'association poursuit un double objectif d'utilité sociale :

- **vous recherchez un emploi ?** Rejoignez-nous pour une reprise progressive d'activité.
Aisip, structure de l'insertion par l'activité économique, recrute et accompagne*: écoute, accompagnement dans vos démarches administratives et d'emploi, construction du projet professionnel, formation...
*selon critères d'éligibilité
- **vous recherchez du personnel ?** Aisip propose une solution « clés en main » pour répondre à vos besoins en personnel ponctuels ou réguliers. Aisip reste l'employeur.

OFFRES DE SERVICE :

- **Particuliers** : entretien du domicile, jardinage, aide au déménagement, petit bricolage.
- **Entreprises, associations, collectivités, bailleurs sociaux** : entretien des locaux, manutentionnaire, espaces verts, mise sous pli, distribution de prospectus, archivage, espaces verts, travaux administratifs...

Notre équipe est à votre disposition :



10A allées Alsace Lorraine – Espace des platanes - GRENADE
Bureau ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 – 13 h 30 à 17 h
Tel : 05 61 82 93 89
Courriel : aisip.grenade@orange.fr
Web : www.aisip-grenade.fr

facebook





Pharmacies de garde

Mars

Dimanche 7 mars, 9 h à 20 h

Pharmacie Croix de Seilh
2 chemin Roye - 31840 SEILH
05 61 21 06 46

Dimanche 14 mars, 9 h à 20 h

Pharmacie de la Save
1 route de Lévig-nac - 31530 LEVIGNAC
05 61 85 71 29

Dimanche 21 mars, 9 h à 20 h

Pharmacie Voie Lactée
C.Cial Lieu-dit en Fornier - 31700 BEAUZELLE
05 61 61 22 22

Pharmacie de Cadours
15 chemin d'En Palanque
31480 CADOURS
05 61 85 70 58

Dimanche 28 mars, 9 h à 20 h

Pharmacie Grande Barthe
La Grande Barthe - 31700 CORNEBARRIEU
05 61 85 21 28

Avril

Dimanche 4 et Lundi 5 avril, 9 h à 20 h

Pharmacie Raffin
Route de Toulouse - 31330 GRENADE
05 61 21 72 30

Dimanche 11 avril, 9 h à 20 h

Pharmacie Coeur d'Aussonne
306 av. de la république - 31840 AUSSONNE
05 61 85 00 12

Dimanche 18 avril, 9h à 20h

Pharmacie de Beauzelle
49 rue de la République - 31700 BEAUZELLE
05 61 59 72 60
Pharmacie de Lévig-nac
Avenue de la République - 31530 LEVIGNAC
05 61 85 43 27

Dimanche 25 avril, 9 h à 20 h

Pharmacie du Moulin à vent
Route de Toulouse - 31700 MONDONVILLE
05 61 85 31 80

Mai

Samedi 1^{er} et Dimanche 2 mai, 9 h à 20 h

Pharmacie de la Bastide
23 rue Gambetta - 31330 GRENADE
05 61 82 61 23

Samedi 8 et Dimanche 9 mai, 9 h à 20 h

Pharmacie d'Aussonne
139 bis route de Seilh - 31840 AUSSONNES
05 61 85 00 52

Jeudi 13 mai, 9 h à 20 h

Pharmacie de Merville
15 rue du 8 mai 1945 - 31330 MERVILLE
05 61 85 24 08

Dimanche 16 mai, 9 h à 20 h

Pharmacie de Merville
15 rue du 8 mai 1945 - 31330 MERVILLE
05 61 85 24 08

Dimanche 23 et Lundi 24 mai, 9 h à 20 h

Pharmacie Grand Selve
52 rue République - 31330 GRENADE
05 61 82 61 24

Dimanche 30 mai, 9 h à 20 h

Pharmacie Croix de Seilh
2 chemin Roye - 31840 SEILH
05 61 21 06 46

Retrouvez toutes les infos santé sur :
www.mairie-grenade.fr,
onglet "Social-Santé" rubrique "Santé"

N° EUROPÉEN D'URGENCE

112

- Destiné aux voyageurs étrangers qui ne connaissent pas les n° d'urgence

ALLÔ SERVICE PUBLIC 39 39

- Renseignements administratifs

ÉLU DE PERMANENCE

06 18 08 38 56

En cas d'urgence

SAMU 15

- Détresses vitales
- Urgences médicales, traumatiques et toxicologiques

POLICE / GENDARMERIE 17

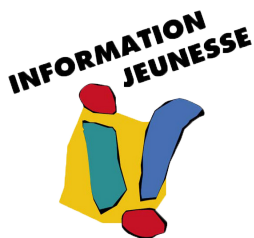
- Accidents de la route
- Troubles de l'ordre public
- Atteintes aux personnes et aux biens

POMPIERS 18

- Incendie
- Accidents
- Personnes ou biens en péril

Dentistes de garde

A l'heure à laquelle nous imprimons, la liste des dentistes de garde ne nous a pas été communiquée. Chaque vendredi soir, les coordonnées du praticien de garde pour le week-end sont diffusées sur le répondeur du Conseil de l'Ordre des Dentistes de Hte-Garonne au 05 61 54 80 80. Nous vous invitons à composer ce numéro en cas d'urgence. Merci de votre compréhension.



Point Information Jeunesse

INFO " JEUNES "

Tu recherches un petit Job pour l'année, le week-end, les vacances ?

Au PIJ, tu peux t'inscrire sur une liste spéciale « Petits Jobs » : baby-sitting, aide aux devoirs / soutien scolaire, petits travaux du quotidien.

Elle sera diffusée, à la demande, aux familles ou aux personnes intéressées.

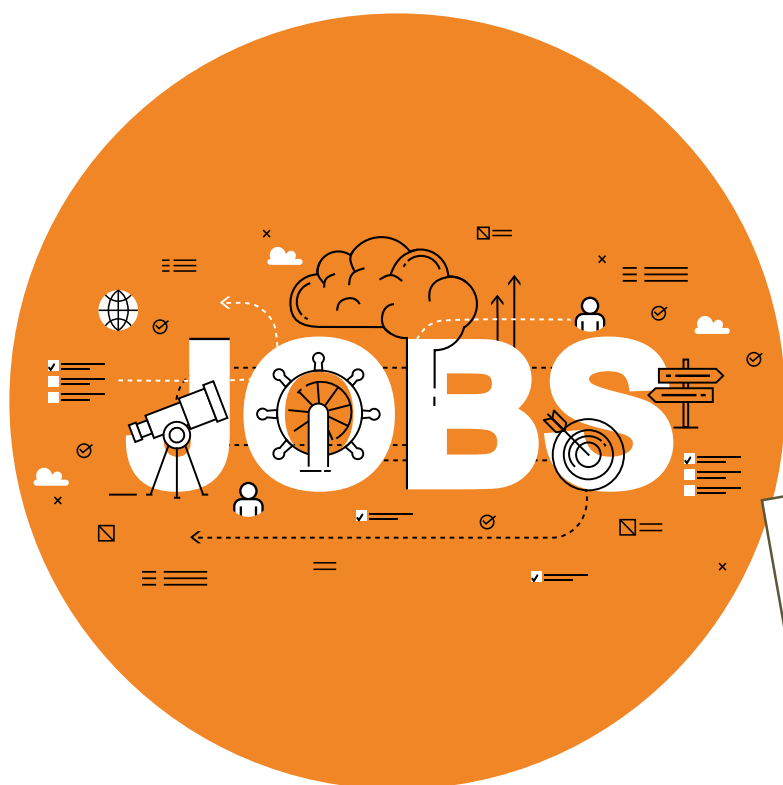
N'hésite pas à venir nous rencontrer.

A bientôt !

Point Information Jeunesse

2A, Allées Alsace Lorraine

05 62 79 48 56



Horaires d'accueil

Lundi - Mercredi et Jeudi
9 h à 12 h et 14 h à 18 h

Mardi et Vendredi : de 14 h à 18 h

Info Jeunes PIJ



Tu as 16 ou 17 ans ?

Tu habites Grenade/Garonne ?

Tu veux t'investir
sur la Commune ?

Tu as un projet ?

Tu as besoin d'argent
pour le financer ?

Le PIJ de Grenade
peut te proposer un Chantier Jeunes !
**Alors viens nous rencontrer au PIJ
2A, allées Alsace-Lorraine**



05 62 79 48 56